Nations Unies S/PV.7760

Conseil de sécurité



Soixante et onzième année

Provisoire

7760e séance

Jeudi 25 août 2016, à 10 heures
New York

Président : M. Ibrahim . . . . (Malaisie)

Membres :

Angola	M. Lucas
Chine	M. Wu Haitao
Égypte	M. Aboulatta
Espagne	M. González de Linares Palou
États-Unis d'Amérique	Mme Sison
Fédération de Russie	M. Churkin
France	M. Lamek
Japon	M. Okamura
Nouvelle-Zélande	Mme Schwalger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
Sénégal	M. Seck
Ukraine	M. Vitrenko
Uruguay	Mme Nuñez
Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2016/666)

16-26912 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2016/666)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Tanin, qui participe à la séance de ce jour par vidéoconférence depuis Priština.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite Mme Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/666, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Je suis heureux de faire au Conseil de sécurité le point des faits nouveaux survenus au Kosovo depuis la publication du précédent rapport du Secrétaire général (S/2016/407). Je ferai aussi quelques observations.

La situation au Kosovo ces trois derniers mois a été plus stable que durant la période couverte par le précédent rapport. Néanmoins, les menaces qui pèsent sur la sécurité et les tensions politiques ont continué de couver sous la cendre. Après une période de calme relatif, suivant des mois de face-à-face houleux à l’Assemblée du Kosovo, il aura suffi d’une seule question pour attiser une nouvelle polémique : la ratification de l’accord sur le tracé territorial du Kosovo avec le Monténégro. Querelles et accusations politiques s’en sont suivies, souvent sans rapport avec les réalités. Tout cela a suscité l’irritation de l’opinion publique, entravé le bon fonctionnement de l’Assemblée et retardé les travaux relatifs à des questions plus pressantes. Bien que l’accord ait été obtenu sur la base d’un appui international éclairé, l’examen de sa ratification par l’Assemblée a été reporté. Certes, les efforts pour réunir le consensus auraient dû être déployés beaucoup plus tôt, bien avant que la question ne devienne un catalyseur de rancœur et d’un débat partisan. Néanmoins, de nouveaux efforts ont été entrepris par les dirigeants politiques pour faire en sorte que toutes les questions supplémentaires soient réglées.

Dans l’intervalle, les partis d’opposition continuent d’œuvrer dans les coulisses pour tenter de susciter, exploiter et, si possible, prolonger de telles périodes de prétendue crise. Quel que soit le degré de réussite des efforts de l’opposition pour conforter un autre pôle d’influence, elle semble avoir davantage conscience que le recours à la violence ne servirait pas cet objectif. En outre, les actes de violence politique – notamment trois incidents liés à l’utilisation d’explosifs survenus en août, qui ont visé l’Assemblée, le domicile d’un haut fonctionnaire kosovar et le siège de l’organisme public de radiodiffusion, sont absolument inacceptables. Ce problème doit continuer à être pris en charge de manière responsable par les autorités. Si je m’en tiens aux récents entretiens que j’ai eus avec de hauts dirigeants du Kosovo, ils semblent comprendre que leur programme politique doit accorder une place plus importante au réalisme et au pragmatisme. Nombreux sont ceux qui ont les yeux rivés sur les nouvelles tendances fortes, et sur la possibilité qu’offrent ces tendances de saisir certaines occasions et d’éliminer d’anciens obstacles afin de réaliser des progrès plus rapides.

Les autorités locales m’ont donné la même impression lors de mes déplacements dans les municipalités et les communautés du Kosovo. À Gjakovë/Đakovica, le maire a déclaré que l’autorité d’un édile s’accompagnait de responsabilités, et non uniquement de privilèges. À Mitrovica-Nord, les principales préoccupations concernent l’accès à l’emploi, la fiabilité des services publics et la confiance que suscitent les institutions gouvernementales. À Obilić/Kastriot, la vétusté des installations électriques toutes proches, sur laquelle la municipalité n’a qu’un

pouvoir très limité, compromet la santé et la sûreté publiques, nuit à la cohésion sociale et entrave la croissance économique locale. À Vushtrri/Vučitrn, j’ai appris que les différentes communautés parviennent à coopérer au profit d’un avenir commun, et qu’une gouvernance sans exclusive est l’un des éléments clefs qui sont indispensables à ce travail. J’ai entendu le souhait de voir s’améliorer les relations et la confiance entre les communautés ethniques. Et il transparaît en filigrane que les questions liées à l’économie, à l’éducation et à la santé, ainsi que l’état de droit et la lutte contre la corruption, et non la politique interethnique, sont les préoccupations dominantes de la population au niveau local. Il y a peu, un jeune homme de la région de Prizren m’a dit que la corruption était le principal problème pour sa génération comme pour toute la population du Kosovo – et c’est un message que j’ai entendu à maintes reprises.

Dans toute l’ex-Yougoslavie, la génération de l’après-conflit a désormais l’âge de voter, et nombreux sont ceux qui finissent leurs études universitaires. Pour beaucoup de jeunes adultes, la vie publique se résume à des discours clivants de l’après-conflit. Si l’on veut instaurer la stabilité et la prospérité, les membres de la génération de l’après-conflit doivent, en leur qualité d’habitants de l’Europe contemporaine et de citoyens du monde, bénéficier d’orientations plus claires et de meilleures chances. La pénurie de métiers et professions prometteurs, la corruption publique et les inégalités économiques extrêmes sont des lignes de faille bien plus puissantes entre les communautés que le nationalisme ethnique ou religieux. En conséquence, la dynamique de la réconciliation se perçoit clairement à la base, mais elle doit, selon moi, être renforcée par les échelons supérieurs aussi – par les dirigeants. J’entends bien ce que disent certains dirigeants à cet égard, mais j’entends aussi d’autres segments de la société, dont les membres ont conscience qu’il est indispensable de tourner la page du passé pour promouvoir une dynamique constructive vers l’avant.

Je suis rentré de Belgrade hier, et j’y ai été frappé, au cours de mes entretiens avec de hauts dirigeants, par l’importance accordée à la coopération régionale et à une meilleure compréhension des positions défendues par les autres parties lorsque l’on s’efforce de surmonter les obstacles qui empêchent d’instaurer la confiance et le progrès. À l’instar de Priština, Belgrade souligne elle aussi spécifiquement que le dialogue mené sous les auspices de l’Union européenne doit être couronné de succès. Le Premier Ministre Vučić en particulier m’a dit avec insistance que nous étions en train de perdre trop de temps, et qu’il fallait un engagement et un travail plus sérieux et beaucoup plus soutenus en faveur du dialogue – de la part non seulement des dirigeants et négociateurs concernés, mais également de l’Union européenne, ainsi que de nous tous au sein de la communauté internationale.

Le dialogue de haut niveau dirigé par l’Union européenne reste une indispensable boussole sur la voie de la réconciliation. C’est la perspective européenne de la région qui continue d’être la locomotive des réformes, en particulier dans les domaines cruciaux que sont la gouvernance, l’état de droit et les droits de l’homme. Des progrès supplémentaires ont été accomplis dans certains domaines durant la période couverte par le rapport, notamment l’ouverture des travaux de rénovation du pont principal de Mitrovica, ainsi que l’atténuation des divergences concernant la question des télécommunications. Pour ce qui est des autres accords, en particulier l’accord sur l’Association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, il est clairement nécessaire de redoubler d’efforts. Il n’est que logique que les retards dans la mise en œuvre conduisent les observateurs comme les participants à douter du processus lui-même. Faire preuve de leadership, des deux côtés, est au moins aussi important que le pragmatisme et l’engagement, pas seulement pour relancer le processus mais aussi, si possible pour l’approfondir à l’avenir.

Peu de personnes déplacées par le conflit sont rentrées chez elles, et parmi celles qui l’ont fait, beaucoup ne sont pas restées. On compte toujours environ 16 000 déplacés au Kosovo, et le nombre des réfugiés en dehors du Kosovo est bien plus élevé encore. Au fil du temps, nombre de ces personnes ont refait leur vie là où elles ont trouvé refuge. Il n’empêche que le droit au retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des personnes déplacées est un droit fondamental et que cette question doit, j’en suis convaincu, revenir au centre des préoccupations de tous, y compris la communauté internationale.

Pour que les personnes déplacées rentrent chez elles, il faut engager un dialogue constructif avec les rapatriés et les communautés d’accueil, lequel dialogue doit s’accompagner d’une volonté politique correspondante et surtout de la mobilisation des ressources nécessaires. Selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il y a aujourd’hui 9 400 déplacés ayant officiellement signalé leur désir de rentrer chez eux. Mais pour que cela se

produise, il faut des engagements clairs et réalistes, ainsi que la mobilisation des ressources et des efforts qui s'imposent pour garantir que les bonnes conditions sont en place.

Le Kosovo possède un patrimoine culturel riche et varié et notamment une grande diversité religieuse, linguistique, culturelle et sociale. Le système kosovar dispose d'une législation complète de protection des libertés en matière d'utilisation de la langue de son choix, d'association et de culte. L'objectif fondamental demeure la pleine mise en œuvre et le plein respect de ces textes de lois robustes.

Ces trois derniers mois, il n'y a pas eu de troubles interethniques à grande échelle, ni aucune attaque de grande envergure contre des sites culturels. Toutefois, les groupes vulnérables, en particulier parmi les communautés non majoritaires, sont davantage exposés à l'intimidation. Les statistiques dans ce domaine doivent toujours être considérées avec la plus grande prudence, mais les chiffres dont dispose la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) montrent qu'en moyenne, environ 25 crimes potentiellement à caractère ethnique sont enregistrés au Kosovo tous les mois. Toutes les communautés sont touchées, mais bien souvent les mobiles derrière ces crimes s'avèrent ne pas être politiques. Toutefois il convient de souligner que les victimes d'intimidation ont toujours un point de vue différent par rapport aux personnes qui n'en n'ont pas fait l'expérience. Les autorités de part et d'autre doivent être plus sensibles à cette vérité fondamentale, et nous aussi.

En ce qui concerne la réconciliation, je tiens à saluer les courageuses initiatives prises par le Président Thaçi. Le 21 juillet, il s'est rendu sur le site du mémorial érigé pour les 14 civils d'origine serbe massacrés dans le village de Staro Gradsko peu après la fin des hostilités afin de rendre hommage à leur mémoire. Quelques jours plus tard, il se rendait dans le village de Goraždevac sur le site d'un autre monument, cette fois à la mémoire de plusieurs adolescents d'origine serbe assassinés en 2003 alors qu'ils se baignaient dans la rivière. Ce crime est toujours non élucidé. Ces visites nous rappellent aussi que tous les dirigeants ont la responsabilité solennelle de faire plus pour régler la question des personnes disparues au moment du conflit.

Dix-sept ans après la fin du conflit, on ne connaît toujours pas le sort de plus de 1 600 personnes portées disparues. Ces pertes concernent toutes les communautés. On ne doit pas accepter que la question des disparus ne figure plus à l'ordre du jour politique, et on ne retrouvera la trace ou ne connaîtra le sort de ces disparus que si toutes les parties concernées, y compris la MINUK, s'y engagent de manière résolue et soutenue.

Le phénomène de l'extrémisme violent est un défi mondial qui évolue de manière très rapide. La présence d'éléments et d'activistes islamistes radicaux au Kosovo est connue. Les autorités locales ont pris de nombreuses mesures très énergiques pour atténuer cette menace, mais la présence d'individus ayant participé à des guerres récentes à l'étranger nous donne toutes les raisons d'être vigilants et sur le qui-vive. Les autorités kosovares ont adopté une approche fondée sur une répression ferme contre ceux qui prêchent la violence ou facilitent le départ de combattants volontaires. Mais, comme elles l'ont reconnu elles-mêmes, cette stratégie ne peut fonctionner que si elle va de pair avec une démarche axée sur le développement qui s'attaque effectivement aux facteurs socioéconomiques spécifiques qui alimentent l'extrémisme au Kosovo. La communauté internationale a également un rôle important à jouer à travers une assistance bien coordonnée, y compris de la part de l'ONU.

Ces derniers jours, nous avons pu approfondir sensiblement notre dialogue constructif avec les dirigeants du Kosovo, comme en témoignent, entre autres choses, les réunions de fond que nous avons eues avec le Président Thaçi, le Premier Ministre Mustafa et le Ministre des affaires étrangères Hozhaj. Mes contacts constructifs avec les dirigeants à Belgrade, notamment les discussions que j'ai eues cette semaine avec le Président Nikolić, le Premier Ministre Vučič et le Ministre des affaires étrangères Dačić, demeurent primordiaux pour que nous conservions un rôle équilibré et objectif au sein du cadre d'interaction régional et en vue de la pleine réalisation de notre mandat.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'au cours des derniers mois, nous avons minutieusement passé en revue les activités de la Mission et élaboré une stratégie ciblée pour redéfinir et optimiser notre travail, d'une part, mais aussi pour instaurer avec toutes les parties prenantes un climat qui permette à la Mission de s'engager plus efficacement sur les problèmes tant existants que nouveaux, comme par exemple le problème mondial de l'extrémisme violent et la mise en place de cadres réalistes de réconciliation. Pour faire court, nous allons nous atteler aux objectifs que nous a confiés le Conseil de manière plus adaptée aux réalités actuelles.

Je remercie le Conseil de l’appui qu’il continue d’accorder à la MINUK.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dačić.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe, texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d’abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M Zahir Tanin, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2016/666) et à féliciter le Président du Conseil de sécurité pour le brio avec lequel il dirige les travaux du Conseil en ce mois d’août. J’adresse mes salutations à tous les membres du Conseil.

Les membres du Conseil de sécurité traitent de questions qui constituent des menaces à la sécurité dans le cadre de l’accomplissement de la tâche principale que leur a confiée la Charte des Nations Unies, à savoir préserver la paix internationale. Ce faisant, ils ont fréquemment affaire à des problèmes dont les causes remontent à plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. On peut supposer, et comment pourraient-ils l’être, que les membres du Conseil ne sont pas au fait de tous les détails, notamment les plus petits d’entre eux, et de tous les faits relatifs à chacun des problèmes qu’ils sont appelés à régler. Cela n’en rend que plus grande l’obligation qui incombe à ceux qui se présentent devant le Conseil de ne présenter que des faits véridiques, des faits vérifiés. Les représentants de la Serbie ont toujours mis un point d’honneur à s’adresser au Conseil de manière constructive, dans le souci de contribuer au processus de réconciliation et à la stabilité de la région, ainsi qu’au dialogue mené à Bruxelles. Les représentants de Priština, en revanche, continuent d’abreuver le Conseil de faits inexacts et de mensonges, et, depuis peu, ils se livrent même à une propagande pure et simple.

À la précédente séance du Conseil sur la situation au Kosovo-Metohija (voir S/PV.7693), le 16 mai, en plus d’autres affabulations, nous avons entendu que les Albanais du Kosovo-Metohija étaient privés de leur droit de jouer et que les jeunes d’origine albanaise étaient battus et arrêtés par la police serbe simplement parce qu’ils jouaient au football. Un auditeur mal informé aurait pu croire que la scène décrite se passait dans un territoire contrôlé par l’État islamique d’Iraq et du Levant. L’image suivante qu’il aurait pu voir se former dans son esprit aurait été une exécution publique de joueurs sur un terrain de sport.

Comme dans la plupart des pays du monde, le football est le sport le plus populaire en Serbie. Assurément, le club le plus connu de la province méridionale serbe est le Club de football de Priština, qui a connu son âge d’or au milieu des années 80, lorsqu’il jouait en première ligue fédérale en Yougoslavie. Le meilleur joueur de tous les temps de Priština était Fadil Vokrri, le Président actuel de la soi-disant Fédération de football du Kosovo. C’est ce même Fadil Vokrri qui a décidé en 1986, lorsqu’il a terminé sa saison à Priština, de rejoindre, ni plus ni moins, le club du Partizan de Belgrade. Pas le Partizani de Tirana, mais le Partizan de Belgrade, où il a joué pendant trois années complètes – alors, au passage, que Slobodan Milošević était au pouvoir. Au cours de cette période, Fadil Vokrri a remporté 12 coupes alors qu’il jouait pour la Yougoslavie et, à l’occasion d’un match contre Flamurtari, un club albanais, où il avait marqué un but, il a été élu meilleur joueur du match. Il dit aujourd’hui qu’il soutient encore l’équipe du Partizan de Belgrade. En plus de Vokrri, d’autres footballeurs albanais du Kosovo-Metohija ont joué pour le Partizan, dont certains sont des légendes dans ce club.

Est-ce qu’il semble crédible qu’un joueur qui a, selon ce que l’on entend dire, été maltraité, battu et qui a subi la discrimination simplement parce qu’il est membre d’une minorité nationale, puisse avoir joué pour l’équipe nationale et un grand club de la capitale du pays pendant des années? Certains membres du Conseil sont, je suppose, surpris, voire stupéfaits d’entendre pareils faits, sachant ce qui a été dit à la précédente séance du Conseil. Rien ne peut me surprendre à présent, et je m’attends à entendre, d’une minute à l’autre, de nouvelles inventions, de nouveaux mensonges, de nouveaux éclats propagandistes.

L’un des mantras que ne cessent de répéter tous les représentants de Priština est que les Albanais du Kosovo-Metohija étaient de bons et loyaux citoyens de Yougoslavie avant que Slobodan Milošević ne prenne les rênes du pouvoir. Cette assertion n’est qu’une autre fable historiquement infondée propagée dans toute la communauté internationale dans le but d’en obtenir un soutien pour le séparatisme et le nettoyage ethnique systématiques pratiqués au Kosovo-Metohija au cours des 100 dernières années.

Il est clair que sont à l’œuvre au Kosovo-Metohija un nationalisme et un séparatisme systémiques, dont la clef de voûte idéologique est, depuis des années, la Ligue de Prizren, fondée en 1878 autour du seul but de réunir

en un seul État tous les territoires des Balkans peuplés d’Albanais, et de mettre ainsi en question l’intégrité territoriale non seulement de la Serbie, mais également de l’ancienne République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, de la Grèce et d’autres pays de la région. Malheureusement, il est évidemment patent que certains individus, pays et organisations internationales ont joué un rôle là-dedans, comme le révèle l’exemple de William Walker, ancien Chef de la Mission de vérification au Kosovo de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Sur la base des analyses qu’il avait concoctées à la hâte au sujet de Radek, il a été décidé de bombarder la Serbie et la République fédérale de Yougoslavie. Aujourd’hui, 17 ans après, William Walker est considéré comme un citoyen d’honneur de l’Albanie, et un héros au Kosovo, auquel Priština a décerné de multiples décorations. William Walker est l’une des rares personnes qui s’opposent ouvertement à la création d’un tribunal spécial pour juger les crimes commis par l’Armée de libération du Kosovo, création qu’appuie le Conseil de sécurité. Il a récemment déclaré sur la principale chaîne de télévision albanaise qu’il était favorable à l’idée de grande Albanie, c’est-à-dire à l’unification de l’Albanie et du Kosovo.

Mme Çitaku parlera encore, je présume, de génocide et de nettoyage ethnique; toutefois, ce n’est que la propagande à laquelle elle aime à s’adonner durant les séances du Conseil. Je tiens à prévenir d’avance le Conseil qu’il doit s’attendre à de la propagande et à des mensonges. La définition fondamentale du génocide, des crimes de guerre et du nettoyage ethnique repose sur la destruction ou l’expulsion d’une population. Les représentants de la Serbie ont officiellement déclaré, des millions de fois, que chacun des crimes commis, sans exception, devait être puni. Or on ne connaît pas dans l’histoire officielle de cas de génocide après lequel ceux qui sont censés être les responsables sont réduits au dixième de ce qu’ils étaient auparavant, tandis que le nombre de ceux contre qui le génocide est censé avoir été commis est devenu nettement plus élevé qu’avant.

Je voudrais que le Conseil se souvienne que sur 427 localités, les Serbes ont été expulsés de 311. C’est là, réellement, du nettoyage ethnique, mais contre les Serbes. Les statistiques offrent une lecture dérangeante et douloureuse. Les données que je présenterai ne proviennent pas de sources serbes; elles sont tirées du recensement de 1981 effectué du temps de Tito – avant Milošević –, et du recensement effectué au Kosovo par les autorités de Priština en 2011.

Priština, comme le Conseil le sait, est le siège des autorités de Priština et la plus grande ville du Kosovo. En 1981, il y a juste 35 ans, il y avait à Priština 43 875 habitants serbes; or, selon le recensement de 2011, il n’en restait alors plus que 430 – 430 seulement. Ces 43 875 habitants sont donc maintenant réduits à 430. Si l’on sait calculer et si l’on fait le compte, cela fait 100 fois moins. En 1981, 140 043 Albanais habitaient cette même ville, et en 2011, le nombre d’Albanais atteignait 194 953. Quelle sorte de génocide ou de nettoyage ethnique contre les Albanais peut-on voir illustré ici?

À Uroševac, il y avait en 1981 18 285 Serbes; en 2011, écoutez bien, ils n’étaient plus que 32. Soit 600 fois moins. En 1981, 17 791 Serbes et Monténégrins habitaient à Peć, et en 2011, il n’y avait plus sur place que 332 habitants serbes. La ville de Peć est le lieu de la fondation de l’Église orthodoxe serbe au XIIIe siècle, et le patriarcat de Peć, qui est inscrit sur la liste des sites du patrimoine mondial de l’UNESCO, s’y trouve également. En 1981, 1 898 Serbes habitaient à Đakovica; ils sont aujourd’hui juste 17. À Podujevo, on en comptait 2 242; aujourd’hui, ils sont au nombre de 12, près de 200 fois moins. Dans la ville où je suis né, Prizren, siège du trône serbe au XIVe siècle, il y avait 11 651 habitants serbes en 1981, et plus que 27 en 2011, selon les statistiques des Nations Unies. Souvenons-nous, les derniers chiffres sont tirés des données statistiques des Nations Unies, publiés dans des documents de l’ONU. Aujourd’hui, il n’y a donc plus sur place que 27 personnes, soit 400 fois moins.

Que puis-je dire d’autre? Tout propos semble vain face à cette vérité, ces statistiques et ces faits. Mais nous laisserons la représentante de Priština se livrer à son exercice de propagande; nul doute qu’elle le fera. Toutefois, je veux que le Conseil comprenne que ce que j’ai montré ici est un tableau réaliste de la situation des Serbes qui vivent au Kosovo. Après tous ces événements et des siècles de problèmes au Kosovo-Metohija, la situation aujourd’hui, c’est que le nettoyage ethnique des Serbes est pratiquement terminé. Nous ne comparons même pas les statistiques des 100 ou 200 dernières années. Nous comparons les résultats du recensement de 1981 qui comptait plus de 40 000 Serbes vivant à Priština.

Je voudrais maintenant passer au rapport (S/2016/666) du Secrétaire général. Le présent rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les rapports à venir devraient

également être considérés dans ce contexte historique plus large qui atteste de la complexité de la situation au Kosovo-Metohija, ce qui pourrait contribuer à une meilleure compréhension de la genèse de cette question.

Le rapport dont nous sommes saisis a été structuré quelque peu différemment des précédents. Il introduit de nouvelles sections – sur la normalisation des relations entre Belgrade et Priština et sur le partenariat et la coopération, par exemple. Dans la partie relative à la normalisation des relations, l'importance de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe est présentée de manière inadéquate. Elle semble se réduire à une question administrative; et elle est brièvement évoquée aux paragraphes 18 et 19 du rapport. Comme on le sait, l'association/communauté n'a pas encore été mise en place. Je voudrais rappeler également à cette occasion que la recherche d'un accord à Bruxelles a été motivée par le désir de trouver un moyen de protéger, de manière systématique et sur le plan institutionnel, la communauté serbe au Kosovo-Metohija, en raison de la non-existence de mécanismes institutionnels appropriés pour protéger efficacement ses intérêts. En vertu de l'accord de Bruxelles, c'est précisément l'association/communauté des municipalités à majorité serbe qui est chargée de cette tâche, laquelle fait fond essentiellement sur la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Au lieu d'être la question centrale devant être mise en œuvre dès que possible, sa réalisation a fait l'objet d'un chantage politique. Après tout, le Vice-Président des États-Unis, M. Biden, a bien dit lors de sa récente visite à Belgrade et à Priština qu'il fallait établir rapidement l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, condition nécessaire au processus de réconciliation et à la stabilité régionale.

Je tiens à noter que ce rapport ne fait aucune mention de la situation des Serbes et des autres communautés au sud de l'Ibar, où vit la majorité des Serbes du Kosovo-Metohija. Ce faisant, je tiens à insister sur le fait que tous les problèmes ne concernent pas et ne peuvent pas non plus concerner exclusivement la zone située au nord de l'Ibar. Le mépris affiché à l'encontre des droits de l'homme et les problèmes rencontrés par les Serbes et les membres d'autres communautés, en particulier les Goranci, au sud de l'Ibar ne font qu'amplifier leur sentiment d'isolement, d'abandon et de désespoir. La manière dont le document de réflexion des autorités du Kosovo concernant les retours est mentionné dans le rapport donne l'impression, fausse, que Priština prend des mesures sérieuses à cet égard. Toutefois, l'expérience nous donne des raisons de croire le contraire. L'absence de données de recensement fiables est invoquée comme un prétexte, ou une excuse, pour toute une série de problèmes concrets, des retours à l'incapacité d'adopter les budgets dans les quatre municipalités du nord de la province. Mais pendant tout ce temps, le fait suivant est passé sous silence, à savoir qu'un recensement orchestré par Priština et motivé par des considérations politiques, est inacceptable pour nombre de raisons. Ce recensement pourrait difficilement être utilisé pour améliorer la situation des Serbes. Après tout, la situation pourrait être améliorée, même en l'absence d'un recensement, tout simplement s'il existait une bonne volonté. Et la réunion des sections sur l'état de droit et les droits de l'homme sous une seule rubrique passe sous silence la question des droits fondamentaux des membres des communautés minoritaires.

Il ne suffit pas de noter simplement que le niveau des retours est beaucoup trop faible; nous avons besoin de raisons concrètes pour expliquer pourquoi la situation est si préoccupante. Je voudrais en mentionner quelques-unes, notamment les obstacles administratifs, institutionnels et juridiques aux retours et l'absence de sécurité pour les personnes déplacées souhaitant s'intégrer localement en Serbie centrale – ce qui n'est pas le résultat d'un choix conscient, mais de l'absence de toute autre alternative. La question des retours est indissociablement liée à la protection et à la réalisation des droits de propriété de la population serbe, y compris des personnes déplacées.

Le fait – à déplorer – est que quelque 4 000 personnes à peine, soit 1,9 %, ont effectué des retours durables. Régurgiter de manière fastidieuse des statistiques partiales relatives aux atteintes à la vie, à la sécurité et à la propriété des Serbes et autres non-Albanais revient à jeter une ombre de relativité sur leur civilisation – une persécution fondée sur une base ethnique ou religieuse qui est inacceptable. Les nombreux cas de profanation, de destruction et d'attaques contre des sites culturels et religieux serbes et la propagation de mensonges, tels que celui faisant état de charniers situés près de l'Église du Christ Sauveur à Priština, sont tout aussi inacceptables. Ces mensonges sont propagés depuis des années. Le directeur de l'Institut de médecine légale de Priština a déclaré le 14 juin qu'un témoin s'était présenté pour rapporter que des fouilles avaient été menées les 12 et 13 juin 1999 et qu'il y avait des raisons de croire que des corps d'Albanais du Kosovo-Metohija avaient été enterrés dans ces lieux.

Sur la demande de Belgrade, des fouilles ont été effectuées à deux reprises, les 13/14 et 27 juillet de cette année. Les fouilles ont été observées par des représentants du Kosovo aux côtés de responsables de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et de représentants de Belgrade. Il a été établi qu'il n'y avait ni restes humains ni tombes à cet emplacement. La propagation de cette désinformation avait principalement pour objet de saisir des locaux dans le centre de Priština où se trouvent l'Église du Christ Sauveur et des terres, mais aussi de discréditer l'Église orthodoxe serbe. Et je tiens à rappeler que l'Église n'a jamais achevée; Les autorités de Priština en ont fait des toilettes publiques et une tribune pour filmer des vidéos mettant en scène des chanteuses légèrement vêtues, preuve de l'attitude de Priština envers le patrimoine culturel et religieux serbe.

Les retours effectués à ce jour attestent du fait que tous les acteurs concernés n'ont pas contribué au succès du processus de retour. Il appartient à chacun d'entre nous de changer et de créer des conditions dans lesquelles les personnes déplacées auront le choix entre le retour ou l'intégration locale, non seulement en paroles mais aussi en actes. Pour ce faire, cependant, les conditions élémentaires de vie dans les lieux de retour concernant la sécurité des personnes et des biens, les infrastructures et l'accès aux services publics doivent être remplies. À cet égard, je salue l'appel lancé dans le rapport aux dirigeants de toutes les parties pour qu'ils s'attachent à assurer le retour durable et sûr des personnes déplacées.

Ce que tous les rapports du Secrétaire général, y compris celui-ci, ont en commun, c'est qu'ils ne reconnaissent pas que les incidents au Kosovo-Metohija sont motivés par des considérations ethniques. Le rapport indique, très brièvement, que 86 incidents touchant des membres de communautés minoritaires ont été signalés au cours de la période considérée; que la plupart des victimes seraient des Serbes du Kosovo. Rien d'autre, pas même un rapport de la réaction de la police, du ministère public et des autorités judiciaires. Sinon, toutes les attaques et autres infractions pénales contre les Serbes sont dépersonnalisées et réduites à des statistiques. La conséquence finale et très dangereuse de cette approche est l'acceptation progressive par tous, y compris la communauté internationale, d'une quasi-impunité pour des infractions pénales commises à l'encontre des Serbes et autres non-Albanais, y compris le meurtre.

L'interdiction par Priština d'importer des manuels en langue serbe au Kosovo-Metohija montre jusqu'où Prištinaest prête à aller pour refuser ses droits à la communauté serbe. Cette pratique existait déjà, bien que sporadiquement, mais la confiscation de tous les livres en langue serbe est devenue une pratique courante au début de juin, lorsque la Foire du livre de la Saint-Guy, qui devait avoir lieu à Gračanica du 15 juin au 1er juillet, a dû être annulée.

La sécurité au Kosovo-Metohija a toujours été instable. La radicalisation du climat politique et la détérioration des conditions de sécurité dues à la montée de l'extrémisme politique et religieux n'ont fait qu'accroître l'instabilité. Le rapport dont nous sommes saisis fait référence à des combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant qui viennent du Kosovo-Metohija. Par rapport à la population, les Albanais du Kosovo-Metohija représentent le pourcentage le plus élevé de ceux qui combattent dans les rangs de cette organisation terroriste. Inutile de parler des conséquences troublantes de cette situation.

Dans l'intérêt de la stabilité régionale et de l'amélioration des relations serbo-albanaises, la République de Serbie continuera le dialogue entre Belgrade et Priština. Nous poursuivrons notre politique de règlement pacifique des conflits en nous attachant à normaliser ces relations de manière responsable et en appliquant pleinement les accords conclus à Bruxelles. La question du Kosovo-Metohija dépasse les questions d'intégrité territoriale et d'identité nationale. C'est le point de basculement qui définira, à long terme, les relations serbo-albanaises, dont dépendent la stabilité et les perspectives économiques de l'ensemble de la région. Indépendamment de l'absence fréquente d'un esprit constructif de l'autre partie, nous continuerons d'œuvrer énergiquement au renforcement des relations, à l'établissement de la confiance et à la promotion des valeurs et des perspectives européennes pour les deux peuples. Nous ne voulons pas que la situation au Kosovo-Metohija constitue une menace latente pour la stabilité et le progrès de la Serbie et de la région. Nous travaillerons de bonne foi à résoudre les différends pacifiquement, très conscients qu'un long processus s'étend devant nous et que – pour aggraver les choses – nous n'avons souvent pas un interlocuteur qui partage notre vision d'une région prospère et tournée vers l'avenir.

J'appelle donc les pays qui n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo à persévérer dans leur décision, malgré les pressions

auxquelles beaucoup d'entre eux sont exposés du fait de leur respect constant pour le droit international, la Charte des Nations Unies et l'autorité suprême du Conseil de sécurité s'agissant de maintenir la paix et la sécurité internationales, notamment par le biais de la résolution 1244 (1999) qui défend la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Serbie. N'oubliez pas que le soutien de la communauté internationale est d'une importance capitale pour le succès du dialogue entre Belgrade et Priština, l'un des rares exemples réussis de règlement pacifique des différends dans le monde. Si les États qui n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo changeaient de position, cela aurait un effet négatif sur l'attitude constructive des parties au dialogue et sur l'application des accords déjà atteints. C'est ce que nous demandons : avoir la possibilité de conduire un dialogue et d'atteindre un accord en pleine conformité avec le droit international, en lieu et place d'actes unilatéraux et d'un manque de respect pour les normes de l'ordre juridique international. Je rappelle que le droit international est universel et qu'il s'applique à tous, ce qui est vrai aussi de ses violations. Ce dont la Serbie a fait l'expérience depuis 1998-99 pourrait frapper tout autre pays du monde.

En même temps, j'invite à changer d'attitude les pays qui par leurs déclarations devant cet organe appellent à violer ses résolutions juridiquement contraignantes. Je le répète : en vertu de la résolution 1244 (1999), adoptée conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Kosovo-Metohija fait partie de la République de Serbie, sous l'administration intérimaire d'une mission des Nations Unies. Cette résolution demeure la base juridique valide du régime administratif en vigueur au Kosovo-Metohija; cela ne peut être changé que par l'adoption d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, ce qui ne s'est pas encore produit. Je saisis cette occasion pour appeler les pays qui ont reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo à reconsidérer leur décision au vu de faits d'une extrême importance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Çitaku.

Mme Çitaku (*parle en anglais*) : C'est toujours un grand honneur pour moi de pouvoir venir ici et prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom de mon pays. Ce n'est pas seulement un honneur. C'est aussi une source d'émotion, parce que quand nous étions sans voix, quand nos droits fondamentaux les plus élémentaires étaient ciblés de la manière la plus brutale par les forces militaires et paramilitaires serbes, tous au Conseil parlaient haut et fort. Ils devenaient notre voix et notre espoir. Ils restauraient notre foi en l'humanité. Ils restauraient notre conviction que, si grand ou petit, puissant ou impuissant que l'on soit, on n'est jamais seul quand on lutte pour une juste cause.

Depuis 1993, cet organe a adopté sept résolutions concernant le Kosovo – des résolutions qui appellent à la paix et mettent fin à la guerre. Nous en serons à jamais reconnaissants. Des dizaines de déclarations présidentielles ont aussi été publiées, notamment la déclaration présidentielle S/PRST/2005/51, du 24 octobre 2005, par laquelle le Conseil appelait au lancement d'un processus politique pour déterminer le statut futur du Kosovo.

Satisfaisant à la volonté du peuple du Kosovo, et avec la médiation du Représentant spécial du Secrétaire général, le Kosovo a un statut final. Le Kosovo est un État libre, indépendant et souverain. Et de nouveau, à la demande de la Serbie, la Cour internationale de Justice a rendu une décision non ambiguë que le Kosovo n'a pas outrepassé ses droits en déclarant son indépendance et n'a violé en rien le droit international, la résolution 1244 (1999) ou le cadre constitutionnel. Le Kosovo est aujourd'hui une jeune république. Elle se heurte à de graves difficultés, sans aucun doute, mais non des difficultés de nature à exiger que nous nous rencontrions tous les trois mois et occupions le temps précieux du Conseil, que sollicitent des questions de bien plus grande importance.

Nous étions jadis une nation de réfugiés; nous ne le sommes pas aujourd'hui. Mais il y a 20 millions de réfugiés dans le monde aujourd'hui, le plus grand nombre depuis la Seconde Guerre mondiale. Il y a des millions de femmes qui font l'objet de violences sexuelles dans les zones de conflit, tout comme nos femmes en ont fait l'objet durant la guerre au Kosovo. Il y a des enfants qui ont un besoin désespéré de nourriture, de médicaments et d'abri, tout comme nos enfants l'ont ressenti jadis. Les millions de dollars dépensés chaque année pour entretenir la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pourraient être mis à bien meilleur usage. Pour justifier ce point, je vais citer le rapport du Secrétaire général :

> «...une bagarre a éclaté entre un Serbe du Kosovo et un Albanais du Kosovo à propos d'une place de stationnement. » (*S/2016/666, par. 12*).

Si le Conseil décidait de tenir une séance chaque fois qu'une bagarre éclate à propos d'une place de stationnement à New York ou n'importe où ailleurs, il n'aurait plus le temps de parler de rien d'autre.

Un autre exemple tiré du rapport :

« des fonds provenant du monastère orthodoxe de Saint-Jovan ont été volés. » (*ibid., par. 27*)

En fait, ce sont des pourboires qui ont été volés. La plupart des incidents signalés dans le rapport de la MINUK sont de cette nature et n'ont rien à voir avec la violence interethnique. Ce n'est pas dire que nous vivons dans un paradis. Le Kosovo aujourd'hui n'est pas encore le Kosovo dont nous avons rêvé et pour lequel nous avons lutté. Il y a beaucoup à faire pour consolider l'état de droit et pour combattre la corruption et la criminalité organisée, comme dans n'importe quel pays jeune.

Même si, de concert avec nos partenaires internationaux, un travail prodigieux a été accompli à cet égard, nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire. Nos citoyens méritent des chances égales de prospérer indépendamment de leur appartenance ethnique, religieuse ou politique. Nous le leur devons parce que, chaque jour, de plus en plus, ils nous donnent des raisons d'être fiers de leur dur travail, de leur dévouement et de leur esprit de sacrifice exempts de tout égoïsme. Nous n'avons pas à chercher loin pour être inspirés par des histoires extraordinaires. Prenez celle de Fahrije Hoti, du village de Krusha. Son mari, avec 241 autres civils, a été massacré par les forces serbes en mars 1999. Dans ce petit village, 139 femmes sont devenues veuves du jour au lendemain, et 500 enfants ont perdu leur père.

Toutefois, grâce à Fahrije et à d'autres femmes comme elle, Kruša n'est plus connu seulement pour son passé tragique. Après la guerre, elles sont revenues pour trouver leurs maisons réduites en cendres. Elles n'ont cependant pas perdu espoir; elles ne se sont pas laissé emporter par la haine ou la vengeance. Elles ont reconstruit leurs maisons et ont commencé à travailler dans leurs fermes. Elles ont ouvert de petits commerces et des magasins, avec un appui institutionnel très limité ou inexistant. Grâce à Fahrije et à d'autres veuves de Kruša, aujourd'hui, de la fumée se dégage de chaque cheminée; il y a de la vie dans ce village. En dépit du passé tragique de Fahrije, bien qu'on ne lui ait jamais présenté d'excuses, elle parle de pardon :

« Je ne pourrai jamais oublier ce qui s'est passé. Mais pardonner est humain car on ne peut pas vivre si on ne pardonne pas. Ce serait un fardeau trop lourd à porter. »

Fahrije attend toujours la dépouille de son mari. Il est toujours porté disparu.

Le Kosovo est prêt à aller de l'avant, mais la Serbie doit être prête à lâcher prise. La Serbie doit examiner son passé et en tirer des enseignements. Au Kosovo, nous ne voulons pas laisser à nos enfants un quelconque fardeau du passé. Le mois dernier, le Président Hashim Thaçi a visité deux monuments rendant hommage à la mémoire de civils serbes tués après la guerre de 1999 au Kosovo. Deux d'entre eux étaient des enfants. Bien que nous n'ayons jamais réussi à y voir plus clair, et à traduire en justice les auteurs de ces crimes, nous ne tolérerons jamais la violence, quel qu'en soit l'auteur, et nous continuerons de demander que justice soit rendue. Je signale, pour rappel, que ces actes ont été commis à une période où notre système de police et de justice était administré par la MINUK. Nous continuerons également de lutter pour faire justice aux 1 262 enfants tués au Kosovo durant la guerre par les forces armées et paramilitaires serbes. Dans la plupart de ces cas, personne n'a jamais été jugé, en dépit d'éléments de preuve clairs sur l'identité des auteurs.

Alors que le Kosovo se donne beaucoup de mal et prend des mesures sans précédent pour contribuer à la paix et à la stabilité dans la région, je dois demander ce que fait la Serbie. La Serbie veut ériger une statue de Slobodan Milošević. Quel message la Serbie veut-elle envoyer aux victimes de Vukovar, de Srebrenica et du Kosovo? Est-ce ainsi que la Serbie envisage la réconciliation, en réhabilitant le criminel de guerre le plus notoire en Europe après la Deuxième Guerre mondiale? Et, surtout, quel message la Serbie envoie-t-elle à son propre peuple? Après tout, Milošević et son régime sont également responsables de vies serbes perdues.

Comme l'ont révélé des responsables serbes, six jeunes ont été tués à Peć en 1998. Il s'agit de l'affaire dite de Panda Bar. À l'époque, l'Armée de libération du Kosovo avait été mise en cause. En vérité, comme l'ont déclaré des responsables serbes il y a deux ans, des forces paramilitaires serbes avaient commis cet acte épouvantable. Mais peu importe la façon dont la Serbie agit, nous ne laisserons pas la Serbie nous traîner dans un discours de haine et d'impunité. Nous irons de l'avant, et nous espérons que la Serbie se joindra à nous et au reste de la région pour parcourir ce chemin. Après tout, nous sommes voisins. Nous sommes attachés au

dialogue mené à Bruxelles, mais nous considérons également que ce processus doit être plus dynamique et, en particulier, davantage axé sur les résultats. Le dialogue est important, mais la mise en œuvre et la bonne foi sont l’essentiel.

Au nom du Gouvernement de la République du Kosovo, je tiens à réaffirmer que, conformément à notre Constitution, nous appliquerons chaque accord conclu à Bruxelles. Cependant, notre tâche est rendue difficile quand la Serbie continue de financer des institutions parallèles dans tout le Kosovo et essaie de construire des colonies dans le nord du Kosovo, ce qui constitue une violation non seulement de notre Constitution mais aussi de la résolution 1244 (1999). La situation actuelle est assez paradoxale. Au moment où elle prend part au dialogue mené à Bruxelles pour la normalisation des relations avec le Kosovo, la Serbie continue de s’ingérer dans nos affaires internes en appuyant les opérations de ses structures parallèles au Kosovo, en violation de l’accord conclu à Bruxelles le 19 avril 2013.

Cette dualité de l’application partielle des accords conclus à Bruxelles, d’une part, et, d’autre part, du maintien de structures parallèles permet à la Serbie de rendre compte à l’Union européenne de progrès dans la mise en œuvre et de maintenir intacte son immixtion au Kosovo. À certains égards, la mise en œuvre devient une couverture pour l’ingérence et les structures parallèles de la Serbie. En surface, il semble que les accords sont appliqués, mais en réalité, la situation demeure contradictoire et très éloignée de ce que nous avons convenu à Bruxelles.

Les institutions kosovares manifestent leur engagement par des actes. Depuis 2013, en plus du budget annuel, les municipalités du nord à majorité serbe ont reçu 10 millions d’euros supplémentaires prélevés sur le fonds d’affectation spéciale créé pour améliorer la qualité de vie des citoyens et intégrer les municipalités du nord. L’Union européenne a investi à elle seule plus de 54 millions d’euros dans différents projets dans cette partie du Kosovo ces trois dernières années. Nous ne nous arrêterons pas là. Nous ferons tout notre possible pour démontrer, par des actes, que tout citoyen du Kosovo, quelles que soient son appartenance ethnique ou sa religion, peut se sentir chez lui et vivre à l’abri de la peur.

Le Kosovo continuera d’être un membre actif de la coalition des pays qui combattent le terrorisme. Les attaques dans les rues de Nice, de Turquie, d’Afghanistan et bien d’autres incidents et attaques tragiques survenus récemment, nous rappellent que nous menons une guerre sans frontières. Tout en exprimant nos plus profondes condoléances pour les vies perdues, je tiens à assurer au Conseil que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre ce mal qui veut implanter la peur et détruire notre mode de vie.

Au Kosovo, nous sommes une société multiconfessionnelle et multiculturelle. Au Kosovo, il y a des villes où les mosquées et les églises catholiques et orthodoxes partagent un même parvis. Nous avons toujours coexisté dans la paix. Aujourd’hui, le Kosovo est une république laïque. Quelle que soit la manière dont on prie, que l’on croie en Dieu, en la nature ou à l’évolution – il suffit de respecter la loi pour vivre en paix.

Voilà les valeurs qui nous tiennent à cœur, et nous lutterons pour les défendre. C’est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures très importantes pour lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers et de la radicalisation. Le Kosovo a été l’un des premiers pays d’Europe à adopter les législations et stratégies appropriées pour lutter contre l’extrémisme violent. Mais nous sommes allés bien au-delà des mots. Quelque 19 organisations non gouvernementales qui attisaient le radicalisme et qui étaient financées par des moyens suspects ont été dissoutes. La police du Kosovo a lancé des enquêtes à l’encontre de 199 personnes et, sur les 102 individus arrêtés, 70 ont été mis en accusation et 34 ont déjà été condamnés.

Aujourd’hui, environ 50 Kosovars sont en Syrie et en Iraq. Cependant, grâce aux mesures prises par nos services de maintien de l’ordre, le nombre de Kosovars qui ont rejoint l’État islamique d’Iraq et du Levant au cours des 12 derniers mois est : zéro. Je tiens à citer le Vice-Président des États-Unis, M. Biden, qui, durant sa récente visite dans la région, n’a pas seulement loué les actions du Kosovo en matière de lutte contre l’extrémisme violent, mais il a très clairement dit que « le Kosovo est un exemple à suivre ».

Durant la période considérée, notre statut international a été renforcé par la reconnaissance de notre indépendance par le Suriname, par notre adhésion à la Convention supprimant l’exigence de la légalisation des actes publics étrangers (« Apostille Convention »), ainsi que par notre entrée au Bureau International des Expositions, dont nous sommes le cent-soixante-dixième membre. En outre, le Kosovo a noué des relations diplomatiques avec trois autres pays, élargissant et fortifiant par là-même nos liens avec le monde libre.

Certes, le discours politique reste globalement très virulent au Kosovo, et les partis politiques expriment ouvertement leurs désaccords concernant certaines questions importantes et très sensibles, notamment le tracé des frontières avec le Monténégro, mais tous les partis ont été unanimes pour condamner la violence, en particulier les trois attaques perpétrées ces dernières semaines au Parlement, dans une société de radiodiffusion publique et chez des particuliers. La police et les autres mécanismes kosovars et internationaux de maintien de l'ordre travaillent d'arrache-pied pour en traduire les auteurs en justice. Notre nouvelle république n'a aucune place pour la violence, tandis que nous luttons au quotidien pour instaurer le dialogue entre nous-mêmes et avec nos voisins. C'est la seule voie envisageable pour avancer.

Bien que le ciel semble parfois couvert, je sais que le Kosovo a de l'espoir devant lui. Je le sais parce que notre population, notre jeune population, nous en donne chaque jour des exemples éclatants. Doruntina Sylejmani, une adolescente kosovare, a obtenu une médaille aux Olympiades internationales de mathématiques. Au cours d'une compétition difficile et empreinte d'une grande rigueur, face aux plus grands talents du monde entier, Doruntina a gagné. Elle a beau venir d'un pays qui a encore beaucoup à faire pour améliorer la qualité de son éducation, elle a tout de même gagné, inspirant par là-même des milliers de jeunes enfants kosovars à se consacrer aux sciences.

Et puis il y a notre immense fierté, Majlinda Kelmendi, qui nous a donné la première médaille olympique de notre histoire. Majlinda s'était vu proposer des millions pour concourir sous d'autres drapeaux alors que le Kosovo bataillait toujours pour devenir membre du Comité international olympique. Elle a décliné ces offres et a attendu d'avoir la possibilité de représenter son pays. Elle nous a enseigné à tous – et en particulier à ceux d'entre nous qui travaillent dans la fonction publique – que tout n'est pas à vendre, et qu'il y a des choses qui ne s'achètent pas. Elle est devenue un héros pour son peuple et une source d'inspiration pour tous les êtres humains, puisque son histoire a été vue dans le monde entier.

Fahrije, Doruntina et Majlinda sont les nouvelles héroïnes du Kosovo. Elles repoussent nos limites et nous incitent à devenir des personnes meilleures. Elles nous enseignent que rien ne justifie l'échec, qu'un rêve n'est jamais trop grand et qu'aucun espoir n'est illusoire si nous travaillons dur et que nous mettons du cœur à l'ouvrage.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole aux membres du Conseil.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation à la séance de ce jour du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, dont nous partageons les observations et les vues.

Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). La déclaration de M. Tanin confirme bien que la situation dans la province est loin d'être normale. Par de très nombreux égards, la tendance à la détérioration est manifeste. Naturellement, comme à l'accoutumée, aucune objectivité n'était perceptible dans la déclaration de Mme Çitaku.

La situation dans la province reste instable. Nous sommes une fois encore dans l'obligation de constater les mauvaises conditions de sécurité auxquelles sont confrontés les Serbes au Kosovo. Il en résulte des attaques incessantes contre eux par des Kosovars, y compris avec des cocktails Molotov. À la fin juin, des incidents similaires ont eu lieu durant les célébrations d'un événement historique d'une grande importance pour les Serbes, la bataille du Kosovo. Non seulement les touristes et les pèlerins, mais également les journalistes et les personnes réfugiées et déplacées qui osent rentrer chez elles sont régulièrement victimes de manifestations d'agression. Or les autorités ne tiennent quasiment aucun compte de tout cela.

Le sort des édifices religieux et autres sites du patrimoine historico-culturel serbe au Kosovo suscite des inquiétudes. Le fait que la responsabilité de leur protection n'incombe plus aux forces internationales compétentes mais a été transférée à la police du Kosovo n'a pas réglé la question de leur sûreté et de leur sécurité. Des garanties plus robustes, notamment juridiques, sont requises, et elles doivent être inscrites à la liste des obligations dont doit s'acquitter Priština.

Le chantier de la cathédrale du Christ-Sauveur à Priština, qui pourrait être un symbole de tolérance religieuse, est toujours inachevé. Au lieu de régler rapidement ce problème de longue date, les autorités du Kosovo ont entamé des excavations sur le périmètre du chantier pour y trouver les dépouilles d'Albanais

persécutés par les Serbes – qui, soit dit en passant, n’ont jamais été découverts, comme on pouvait s’y attendre. L’édifice inachevé a été profané à maintes reprises par des vandales tout au long de ce processus.

Le dialogue entre Belgrade et Priština est profondément gelé. Les autorités kosovares regimbent ouvertement à honorer des accords clefs prévoyant la création au Kosovo d’une communauté de municipalités à majorité serbe. Priština tente de justifier son manque d’esprit constructif en imposant ses propres conditions, d’une d’importance secondaire, concernant des questions essentiellement économiques qui requièrent davantage de temps et des analyses et évaluations très poussées. L’otage de ces manipulations malhonnêtes se retrouve être la population, qui continue d’être victime de toutes sortes de discrimination de la part des institutions de Priština.

À titre d’exemple, je voudrais citer la campagne lancée dans toutes les municipalités de langue serbe en vue de remplacer tous les documents d’identité serbes par des papiers d’identité kosovars. Ceux qui refusent de le faire se voient empêcher d’accéder à certains services exigeant une pièce d’identité ou de franchir les limites et frontières administratives. De telles dispositions ne sont pas prévues par la résolution 1244 (1999) et constituent des mesures « improvisées » par les autorités kosovares qui peuvent s’avérer dangereuses.

Une autre source de préoccupation sont les discussions en cours au Kosovo concernant le prétendu tracé territorial avec le Monténégro. Les appels nationalistes à l’unification de toutes les terres albanaises, y compris les territoires situés en Serbie, en Macédoine, en Grèce et au Monténégro, et à la création d’une « grande Albanie » se multiplient. Le cœur de cette pseudo « grande Albanie », à en croire les déclarations de certains politiciens de premier plan à Priština et Tirana, serait formé par la fusion entre le Kosovo et l’Albanie. Nous appelons instamment à éviter de tels discours, dont le caractère tendancieux menace d’exacerber les tensions ethniques, pas seulement au Kosovo mais dans toute la région.

Nous jugeons inacceptables les récentes déclarations de Priština selon lesquelles la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo serait un instrument d’influence russe. Nous considérons que de telles déclarations constituent une attaque non seulement contre la Mission mais également contre l’ONU en général. Nous avons noté les tentatives des Kosovars de retarder le plus possible la prorogation du mandat de la Mission État de droit menée par l’Union européenne au Kosovo (EULEX), en dépit des bonnes relations qui existent en apparence entre Bruxelles et Priština. La ratification de la loi à cet effet n’est en effet intervenue que trois jours après l’expiration du précédent mandat d’EULEX. En outre, bien que les fonctions d’EULEX au Kosovo aient déjà été sensiblement réduites, Priština continue inlassablement de vouloir retirer à cette entité ces dernières compétences exécutives pour les transférer sous autorité kosovare. Ces tentatives ne peuvent que susciter l’inquiétude, notamment au vu des procédures judiciaires actuellement en cours concernant les crimes graves commis par l’Armée de libération du Kosovo.

En ce qui concerne les Chambres spéciales créées à cet effet, le début de leurs travaux continue d’être retardé de manière injustifiable, ce qui donne d’autant plus de temps aux suspects et accusés potentiels pour identifier et neutraliser les témoins de leurs actes. Nous espérons que ces nouvelles structures apprendront des erreurs passées et fonctionneront de manière énergique et efficace afin de faire rendre des comptes à tous les coupables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie politique.

Nous voudrions une nouvelle fois attirer l’attention sur le fait qu’en raison des faiblesses des structures de maintien de l’ordre dans le pays et du secteur de la sécurité tout entier, la province constitue une véritable zone grise au centre de l’Europe, qui est utilisée comme refuge et comme plaque-tournante par les milieux du crime organisé mais aussi par les radicaux islamistes. Les groupes extrémistes n’ont que plus de facilité à utiliser le territoire de la province comme centre de recrutement et de formation des combattants. Le Kosovo fait partie des trois pays d’Europe dont sont issus le plus grand nombre de combattants de l’État islamique d’Iraq et du Levant. Si des mesures ont été prises pour remédier à cette situation, elles sont clairement insuffisantes.

Nous voudrions également attirer l’attention du Conseil sur ce qui suit. Dans le cadre de la visite à Priština de l’Ambassadeur russe à Belgrade, nos collègues ont demandé à la MINUK d’organiser une rencontre avec les dirigeants de la Force de paix au Kosovo (KFOR) pour procéder à un échange de vues sur la situation au Kosovo. Après avoir d’abord prétexté qu’une telle réunion devait être autorisée par le siège de l’OTAN à Bruxelles, les commandants de la KFOR n’ont finalement pas trouvé le temps de rencontrer la délégation russe. Nous regrettons vivement que le commandement

de la KFOR n'ait pas saisi cette chance de dialoguer avec la Russie sur la question du Kosovo. Nous voudrions souligner que les forces de l'OTAN sont présentes dans la province en vertu de la résolution 1244 (1999) et opèrent sous mandat du Conseil de sécurité. Il est selon nous inacceptable d'ignorer ainsi la Russie, un membre permanent du Conseil. Nous demandons également au Représentant spécial du Secrétaire général de bien vouloir signaler cet épisode dans son prochain rapport trimestriel.

Pour conclure, je voudrais souligner que, étant donné le caractère instable de la situation sur le plan politique et sur le plan de la sécurité; la persistance des différends sur le plan interethnique; l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue entre Belgrade et Priština; et les problèmes pour appliquer les accords conclus entre les parties, nous sommes convaincus de la nécessité de maintenir une présence forte de l'ONU dans la province et de financer en conséquence la Mission. Nous pensons également qu'il est extrêmement important que le Conseil continue à examiner sur une base trimestrielle la situation au Kosovo. La résolution 1244 (1999) demeure pleinement en vigueur et reste la base juridique internationale contraignante aux fins du règlement de la situation dans la province du Kosovo.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Tanin de son exposé. Je souhaite par ailleurs la bienvenue une nouvelle fois au Conseil à l'Ambassadrice Çitaku et au Vice-Premier Ministre Dačić.

Je voudrais commencer en félicitant les représentants de la Serbie et du Kosovo pour les succès remportés aux récents Jeux olympiques de Rio de Janeiro. Leurs athlètes ont obtenu des résultats remarquables, notamment plusieurs médailles d'or, et il ne fait pas de doute que c'est tout à la fierté de leurs pays et de la région. Comme l'Ambassadrice l'a dit, les Jeux de Rio avaient un caractère spécial pour le Kosovo, puisque c'était la première fois que des athlètes concouraient aux Jeux olympiques sous la bannière du Kosovo. Grâce à la judoka Majlinda Kelmendi, le Kosovo a gagné sa toute première médaille, une médaille d'or qui plus est. Cela montre que le Kosovo n'est pas seulement un réel compétiteur sur la scène sportive internationale, mais aussi qu'il fait de plus en plus partie, et de manière irréversible, de la communauté internationale. L'adhésion du Kosovo à l'Union des associations européennes de football et à la Fédération internationale de football association le confirme un peu plus. Nous devrions tous nous féliciter de ces avancées.

Je commence en évoquant cet aspect parce que je veux mettre cette vision positive, pleine d'espoir, du Kosovo en perspective avec les analyses négatives que l'on entend si régulièrement au Conseil tous les trois mois. Bien souvent, les chiffres qui sont donnés dans cette salle concernent le nombre de personnes qui manifestent dans les rues de Priština, mais on devrait aussi nous parler des milliers d'autres qui sont descendues dans la rue pour fêter le retour de Majlinda, ces milliers de personnes qui ont envahi les rues dans l'espoir d'un avenir meilleur pour leur pays. Au cours de la période à l'examen, des mesures ont été prises en vue de saisir cette chance.

Premièrement, nous nous félicitons des progrès concernant les Chambres spéciales. Regarder le passé en face est une nécessité fondamentale pour édifier un avenir pour tous au Kosovo. Nous sommes donc satisfaits qu'un Greffier ait été nommé, suivi prochainement par la nomination du Procureur spécial.

Deuxièmement, nous nous félicitons que l'opposition soit de retour à l'Assemblée. Il s'agit d'un pas important, qui doit s'accompagner d'un engagement continu en faveur du dialogue plutôt que d'un retour aux gaz lacrymogènes et aux manifestations.

Troisièmement, nous accueillons favorablement la réduction des effectifs de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et l'accélération du transfert des compétences en matière d'état de droit au Kosovo. Il est important de bien réussir cette transition et de continuer à renforcer les capacités des autorités kosovares grâce des activités de surveillance, de mentorat et de conseil ciblées.

Des défis demeurent, bien entendu. Nous sommes préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue. Une nouvelle dynamique doit être insufflée afin que les bienfaits de la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie se concrétisent pour tous. J'espère que les deux camps sauront trouver une source d'espoir dans la construction du pont en cours à Mitrovica. Mais qu'elles que soient ces difficultés, il faut aussi remettre les choses dans leur contexte. Cette semaine, le Conseil a examiné la situation effroyable qui règne à Alep, la question de la prolifération des armes de destruction massive ainsi que le nouveau tir de missile effectué par la République populaire démocratique de Corée. Or, nous voilà une nouvelle fois réunis dans cette

salle pour débattre d’une question qui ne devrait plus figurer à l’ordre du jour du Conseil.

L’Ambassadrice Çitaku a déjà parlé de l’altercation qui a éclaté à propos d’une place de parking. De toute évidence, cela ne constitue pas une menace à la paix et à la sécurité internationales. Et ce n’est pas la seule anomalie. Est-il vraiment nécessaire de signaler au Conseil une manifestation pacifique des chauffeurs de taxi ou même un jet de pierres? Le Royaume-Uni éprouve le plus grand respect pour la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et le Représentant spécial, mais faire figurer des incidents aussi anodins dans les rapports détourne l’attention des faits importants qui sont par ailleurs signalés par la MINUK. Par conséquent, le Royaume-Uni appelle une fois de plus à une réduction du nombre aussi bien de ces séances que des rapports. Non seulement cela permettra à la MINUK de mieux nous informer sur le fond, mais en outre, le Conseil pourra se concentrer sur d’autres questions plus pressantes.

Comme je l’ai dit en de précédentes occasions, nous devons accepter le fait que les débats qui se déroulent dans cette salle procèdent d’une époque révolue où l’indépendance du Kosovo, sa souveraineté et son existence même seraient encore en question. Il suffit de regarder les Jeux olympiques pour se convaincre que cette époque est terminée. Les Kosovars, maintenant, se tournent vers Majlinda Kelmendi dans l’attente d’un nouvel âge d’or. Aidons donc tous le Kosovo à embrasser cet avenir plutôt que de le ramener au passé ici à New York.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé. La Chine salue la présence et la déclaration du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivica Dačić. Elle a également écouté avec attention la déclaration de Mme Vlora Çitaku.

La Chine respecte la souveraineté et l’intégrité territoriale de la Serbie et comprend les préoccupations légitimes de la Serbie au sujet de la question du Kosovo. La résolution 1244 (1999) constitue une base juridique importante pour le règlement de la question du Kosovo. Un règlement idoine, acceptable par les parties concernées, doit être obtenu par le dialogue et la négociation, conformément aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Chine apprécie la rigueur et les efforts que s’est imposés le Gouvernement serbe pour trouver une solution politique à la question kosovare. Nous espérons que les deux parties poursuivront leur dialogue politique de haut niveau, qu’elles chercheront une solution durable à la question du Kosovo et s’efforceront de maintenir la paix et la sécurité dans les Balkans et dans l’ensemble de l’Europe.

La situation actuelle au Kosovo est généralement stable sur le plan de la sécurité, mais il faut compter avec l’existence d’un certain nombre de facteurs complexes et incertains. Les parties concernées doivent effectivement protéger les droits légitimes de toutes les communautés ethniques au Kosovo, promouvoir la réconciliation ethnique, persévérer dans leurs efforts pour régler les différends par le dialogue et éviter toute mesure de nature à compliquer encore la situation.

La Chine apprécie le travail entrepris par la MINUK sous la direction du Représentant spécial, M. Tanin. Nous nous félicitons que la MINUK poursuive la mise en œuvre des mandats du Conseil de sécurité. Nous espérons que la MINUK, la Mission État de droit menée par l’Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo renforceront leur coordination et joueront un rôle actif et constructif en vue d’un règlement adapté de la question du Kosovo.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, l’Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé détaillé. Je souhaite également la bienvenue au Conseil de sécurité au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivica Dačić, ainsi qu’à Mme l’Ambassadrice Vlora Çitaku.

Je commencerai également par les Jeux olympiques de Rio. La médaille d’or remportée, dans la catégorie féminine des moins de 52 kilogrammes, par l’athlète kosovare Majlinda Kelmendi, a également été l’un des moments les plus chargés d’émotion pour le Japon, non pas parce que Mme Kelmendi a battu en demi-finales son adversaire japonaise, qui a remporté la médaille de bronze, mais parce que tous les Japonais ont été émus par cet exploit, réalisé dans des conditions si contraires. Et nous l’avons tous félicitée de tout cœur de sa médaille d’or. Je suis convaincu que cette médaille

d'or restera dans l'histoire des premiers Jeux du Kosovo et que la victoire de Mme Kelmendi représente un grand message d'espoir pour la population kosovare.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2016/666) m'a donné l'impression que le Kosovo ne s'était pas encore qualifié pour une médaille dans l'épreuve du renforcement de ses institutions. Des dizaines d'allégations d'incidents ont été faites au cours de la période à l'examen. Nous ne voyons pas tout à fait l'importante progression attendue dans les relations entre la Serbie et le Kosovo. Le rapport du Secrétaire général, comme les précédents, nous explique que les tensions politiques subsistent.

Nous savons tous pertinemment qu'il faut beaucoup plus efforts pour régler un conflit une fois qu'il a éclaté que pour le prévenir avant que la situation n'en arrive à ce stade. Le Kosovo a obtenu de bons résultats dans les efforts réalisés au lendemain du conflit, et il est réputé constituer un bon exemple et un bon précédent à suivre. Je parle ici en termes généraux. Dans le sillage d'un conflit, la société et la communauté sont essentiellement ravagées : la violence est partout, la criminalité élevée, la justice sociale n'est pas assurée, la corruption est omniprésente, l'accès aux services publics est problématique et rare, et les personnes déplacées ne sont pas en mesure de rentrer chez elles. Même si les dirigeants politiques disent au peuple qu'ils font le maximum pour garantir la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit, le respect des droits de l'homme, et la sûreté et la sécurité de la population, celle-ci n'a pas confiance dans le Gouvernement. Comment règle-t-on une telle situation?

Durant le débat public du Conseil de juillet sur la question de la consolidation de la paix en Afrique (voir S/PV.7750), notre ministre des affaires étrangères, M. Fumio Kishida, nous a engagés à nous concentrer sur le rôle important que joue le renforcement des institutions. Ce message peut également s'appliquer au Kosovo. Ainsi, les forces de police des communautés doivent recevoir une formation afin d'être en mesure d'éliminer la violence et la terreur. Pour renforcer l'état de droit et le respect des droits de l'homme, il est crucial de promouvoir le renforcement des capacités des institutions juridiques, tribunaux et autres structures judiciaires. Comme l'explique le Secrétaire général dans son rapport, nous constatons les efforts des autorités kosovares dans le domaine de la lutte antiterroriste.

Il y a, ensuite, la question des moyens de financer et de maintenir le renforcement des institutions. Nous savons que le Kosovo demeure l'un des pays les plus pauvres d'Europe, ce qui tient en grande partie aux séquelles du conflit. Toutefois, je tiens à souligner que le Kosovo est un pays riche en ressources. Le Kosovo possède des ressources naturelles. Il a une mine de charbon et une mine de zinc, et le zinc semble le secteur le plus prometteur à l'exportation. L'agriculture est riche. Non seulement elle fournit des emplois à près de 40 % de la population, mais elle demeure l'un des principaux créateurs de richesse grâce à la culture de la pomme de terre. Les pommes de terre du Kosovo sont de très bonne qualité. Et le Kosovo a commencé à exporter des fruits, y compris des baies, vers l'Europe. Cela ne se sait peut-être pas, mais les vins du Kosovo sont de bons vins. L'industrie du vin du Kosovo a connu une baisse catastrophique dans les années 90, bien sûr, mais aujourd'hui, elle redresse la barre.

Encore une fois, le renforcement des institutions est très important. Des mesures comme la réforme de la fiscalité et des recettes et la distribution équitable de l'aide sociale sont indispensables à la croissance économique des pays touchés par un conflit, comme c'est le cas du Kosovo. L'efficacité de la collecte de l'impôt garantit un budget viable et l'allocation de recettes nationales à la prestation des services publics. En un mot, la clef de la paix et de la sécurité au Kosovo est la mise en place d'institutions fonctionnelles solides.

Au paragraphe 47 du rapport du Secrétaire général, il est écrit que la MINUK

> « a fourni une assistance opérationnelle... aux autorités judiciaires et de maintien de l'ordre du Kosovo. »

À mon avis, ce type d'assistance est crucial. J'encourage la MINUK à poursuivre ses efforts en vue d'aider les autorités kosovares à renforcer leurs institutions. J'espère que le Kosovo se verra décerner une médaille d'or dans le domaine du renforcement des capacités et pourra bientôt voler de ses propres ailes.

Pour terminer, je voudrais exprimer mon ferme espoir que le peuple kosovar, compétent et bien équipé, relèvera ce défi et, partant, façonnera son propre avenir.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé et l'assure encore une fois de notre plein appui. Je remercie également M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des

affaires étrangères, et Mme Vlora Çitaku pour leurs déclarations.

Ma délégation a pris note des conclusions et observations contenues dans le dernier rapport (S/2016/666) du Secrétaire général sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de l’exposé d’aujourd’hui sur l’évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire du Kosovo.

L’Ukraine se félicite de l’amélioration, dont fait état le rapport, de la situations politique au Kosovo, « marquée par une diminution importante des manifestations, des actions violentes et des manœuvres destinées à provoquer des troubles que menaient les différentes parties, » (*S/2016/666, par. 3*)

Dans le même temps, nous regrettons que la mise en œuvre concrète des accords conclus dans le cadre du processus de dialogue facilité par l’ Union européenne entre Belgrade et Priština n’ ait pas avancé autant que nous aurions pu l’espérer. L’Ukraine soutient activement la poursuite du dialogue politique entre les deux parties sous les auspices de l’Union européenne.

De notre point de vue, rien ne remplace la coopération dans le cadre du Processus de Bruxelles. Nous espérons que la mise en œuvre de l’Accord de stabilisation et d’association entre le Kosovo et l’Union européenne sera un facteur déterminant dans la stabilisation de la situation et favorisera un meilleur climat dans les pourparlers entre Belgrade et Priština. À cet égard, nous appuyons pleinement l’appel lancé par le Secrétaire général aux deux parties, non seulement pour qu’elles renouvellent leur engagement, mais aussi pour qu’elles fassent preuve d’un regain de créativité et de souplesse favorables à un compromis afin d’ancrer définitivement le Kosovo et l’ensemble de la région sur la voie de la stabilité et du développement.

Nous demandons également à Belgrade et à Priština de mettre de côté leurs divergences et de se concentrer sur des questions telles que la mise en œuvre de l’accord sur l’énergie et les télécommunications, l’ouverture du pont de Mitrovica et la création de l’Association des municipalités à majorité serbe, entre autres choses. Ces questions précises pourraient donner un nouvel élan à la poursuite d’un dialogue constructif. L’Ukraine estime que le moment est maintenant venu de redoubler d’efforts dans la mise en œuvre des dispositions des accords du 19 avril 2013 et du 25 août 2015.

L’Ukraine est convaincue qu’une autre question à laquelle les parties devraient accorder une attention particulière est le retour sûr et durable des réfugiés et des personnes déplacées. Comme le Conseil le sait, cette question peut tout à fait s’appliquer à l’Ukraine. En raison d’une agression extérieure, nous avons déjà plus de 1,8 million de déplacés. Mon pays déploie tous les efforts possibles pour régler cette question et, à cet égard, nous appuyons pleinement la démarche d’ensemble du Secrétaire général afin que les droits de ceux qui souhaitent retourner dans leurs lieux d’origine soient respectés. Nous pensons que c’est une condition préalable importante pour une réconciliation durable entre Belgrade et Priština.

Une attention particulière doit également être accordée à la poursuite des attaques contre patrimoine culturel et religieux des communautés non majoritaires, ce qui peut exacerber les tensions. L’Ukraine est convaincue que le règlement de ces problèmes favorisera l’instauration de la stabilité politique au Kosovo.

L’Ukraine soutient fermement le travail important effectué par la MINUK et les autres missions internationales opérant au Kosovo pour promouvoir la réconciliation, la justice transitionnelle et les droits de l’homme en faveur du processus de normalisation entre Belgrade et Priština. À cet égard, nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la Mission État de droit menée par l’Union européenne au Kosovo pour une période de deux ans. La décision prise par le Conseil de l’Union européenne en juin est essentielle pour l’efficacité des travaux du mécanisme international pour la stabilisation politique et la réconciliation intercommunautaire.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour remercier le Représentant spécial, M. Zahir Tanin, de sa présentation du rapport (S/2016/666) du Secrétaire général sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous saluons la participation à la présente séance de M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie. Nous saluons également l’Ambassadrice Vlora Çitaku.

Le rapport du Secrétaire général met en lumière des faits nouveaux positifs. Nous sommes encouragés par le fait que la situation générale au Kosovo demeure stable et que la situation politique s’est améliorée, du fait d’une diminution importante du nombre de manifestations, d’agressions et de tactiques déstabilisatrices de la part de certaines parties. Nous soulignons le rôle

fondamental joué par l' Organisation des Nations Unies, par l' intermédiaire de la MINUK, pour promouvoir la sécurité, la stabilité, le respect des droits de l'homme et le renforcement des institutions, ainsi que sa coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Mission État de droit de l' Union européenne au Kosovo, et sa collaboration avec les autorités de Priština et de Belgrade.

Un certain nombre de questions sensibles demeurent en suspens dans le territoire, et les tensions politiques entre le Gouvernement et les partis de l'opposition continuent de compromettre le fonctionnement normal des institutions kosovares. L'accord de démarcation de la frontière avec le Monténégro est actuellement la question la plus controversée qui domine le débat politique au Kosovo. De même, l'accord portant création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe du nord du Kosovo, signé il y a presque un an, continue d'être menacé par le rejet de l'opposition, et sa mise en œuvre dans l'impasse.

Sur une note positive, nous reconnaissons que les efforts visant à lutter contre la criminalité organisée et la corruption au Kosovo ont donné des résultats positifs et que, depuis septembre 2015, on n'a rapporté qu'aucun citoyen du Kosovo n'a rejoint les conflits au Moyen-Orient. Nous nous félicitons également de l'accord conclu par le Groupe de travail conjoint sur les personnes portées disparues, en vue d'accroître les échanges d'informations et d'organiser plus fréquemment des réunions d'information ad hoc. Nous restons convaincus que les dirigeants politiques de Belgrade et de Priština seront en mesure de s'acquitter de leurs engagements et d'appliquer les accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. Nous espérons que ce dialogue permettra d'agir de bonne foi, en mettant l'accent sur les résultats en vue d'instaurer un avenir meilleur grâce au développement économique et social de tous les peuples des Balkans.

Enfin, nous soulignons que la résolution 1244 (1999) demeure le cadre juridique applicable pour parvenir à une solution globale pour le Kosovo par la voie du dialogue et de la négociation fondés sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Dačić, et à l'Ambassadrice Çitaku, qui reviennent au Conseil de sécurité pour un exposé d'information trimestriel.

Avant tout, je voudrais d'abord prendre un moment pour féliciter les athlètes de leurs deux pays du remarquable esprit sportif dont ils ont donné le spectacle à Rio de Janeiro. Nous tenons à accueillir chaleureusement le Kosovo dans la communauté internationale d'athlétisme, car il a participé aux Jeux olympiques pour la première fois sous son propre drapeau et a obtenu, avons-nous appris, une médaille d'or en judo. Nous sommes certains que cette victoire a supposé des années d'entraînement et de pratique. Nous saluons aussi Majlinda, qui inspire de la fierté à son pays.

Nous, membres du Conseil, avons aussi consacré des années d'efforts à examiner la situation au Kosovo. Au long des années, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a aidé le Kosovo à se doter d'institutions démocratiques multiethniques qui défendent l'état de droit et respectent les droits de l'homme. Il est clair que la MINUK a largement rempli son mandat et devrait être regroupée. Nous recevons tous chaque semaine des notes d'information depuis le terrain, et j'appelle tout autant l'attention du Conseil sur les communications en provenance de la MINUK. Il y a d'excellents rapports sur l'actualité politique, c'est vrai, mais que fait la Mission? Quelles tâches lui reste-t-il à accomplir? Ces tâches exigent-elles une équipe onusienne de 125 personnes et d'autres ressources? Quant aux séances d'information trimestrielles, le Secrétariat et le Conseil de sécurité ont l'un et l'autre à s'occuper d'affaires plus pressantes. Nous invitons nos collègues, les membres du Conseil, à aménager la périodicité de ces séances d'examen des rapports de la MINUK, qui pourrait passer de trois à six mois.

Rien de ce qui précède ne doit être interprété comme trahissant un manque d'appui au Kosovo. En fait, c'est tout le contraire. Les États-Unis affirment leur appui au Kosovo, qui est appelé à devenir une démocratie multiethnique prospère et pacifique, pleinement intégrée dans la communauté internationale. Nous croyons que, le jour où le Kosovo réussira, la région entière réussira. Un Kosovo démocratique, stable et indépendant est une force pour la stabilité régionale.

Dans cette perspective, nous saluons les efforts du Kosovo et de la Serbie aux fins de poursuivre la normalisation de leurs relations à travers le dialogue facilité par l'Union européenne. Nous nous félicitons encore de la facilitation de ce dialogue par la Haute

Représentante de l'Union européenne, Mme Mogherini, et louons les dirigeants de Belgrade et de Priština de prendre les difficiles décisions nécessaires pour faire progresser les entretiens.

Heureusement, les travaux ont enfin commencé pour rendre vie au pont d'Austerlitz à Mitrovica, ce qui éliminera les barrières qui, bien trop longtemps, ont perpétué et renforcé les divisions au lieu de rapprocher les habitants. Nous tenons à remercier l'OTAN et la mission de l'OTAN au Kosovo d'avoir contribué à garantir la sécurité tandis que vie était rendue au pont, et d'avoir poursuivi un travail essentiel afin de garantir un environnement sécurisé au Kosovo.

Nous notons avec une certaine déception que la marche vers la normalisation s'est ralentie au cours de l'année écoulée. Nous appelons les dirigeants, à Belgrade et à Priština, à ranimer le processus de dialogue, notamment en atteignant rapidement des compromis et en appliquant pleinement les accords conclus en août 2015 par le Premier Ministre Vučić et le Premier Ministre Mustafa. L'application de ces accords a beaucoup trop tardé. Nous appelons les dirigeants, de part et d'autre, à maintenir leurs engagements politiques et avancer le dialogue sans retard. Le Vice-Président Biden s'est récemment rendu en Serbie et au Kosovo, et il a noté les importants progrès réalisés par les deux pays sur la voie d'une normalisation complète. À Belgrade, le Vice-Président Biden s'est félicité des progrès de la Serbie vers la réalisation de son objectif d'accéder à l'UE et des difficiles réformes qu'elle adopte à cette fin. Nous encourageons le Premier Ministre Vučić et le Président Nikolić à maintenir le cap et à continuer de remplir les importantes tâches qui restent. La prospérité future de la Serbie est en Europe et suppose une société transparente et juste.

À Priština, la famille Biden a été reçue avec pleins honneurs par le Gouvernement kosovar, qui a donné à l'une des rues le nom du regretté Beau Biden, envoyé en 2001 au Kosovo par le Ministère de la justice et aidant en cette qualité à mettre au point des règlements juridiques et à instaurer l'état de droit. Comme le Vice-Président Biden l'a noté, le Kosovo a fait de prodigieux progrès depuis sa précédente visite en 2009. Mais, comme l'a dit le Vice-Président, il y a encore plus à faire. Les dirigeants du Kosovo ont dû prendre de très dures décisions pour l'avenir de leur pays. Il faut que les dirigeants du Kosovo continuent de travailler avec leurs voisins. Concernant la Serbie, j'ai déjà parlé de la nécessité d'appliquer pleinement les accords issus du dialogue et, concernant le Monténégro, le Kosovo doit ratifier l'accord tendant à délimiter leur frontière commune afin de continuer à progresser sur la voie de l'accession à l'UE.

En même temps, le Kosovo continue de faire face à de sérieuses difficultés économiques qui exigent de son gouvernement une action plus ample. Si le Gouvernement a pris certaines mesures pour introduire des politiques de nature à favoriser la croissance économique, nous appelons à un progrès accru s'agissant d'améliorer la gouvernance, de combattre la corruption, d'accroître la transparence et de renforcer l'état de droit. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, qui aidera à y mieux imposer la justice et à lutter contre la corruption. Le progrès dans ces domaines aidera à attirer l'investissement étranger, contribuant ainsi au développement du Kosovo.

Alors que les États-Unis et les partenaires internationaux du Kosovo œuvrent avec le Gouvernement à faire progresser la démocratie et l'économie, il est très préoccupant que certains, au Kosovo, cherchent à recourir à la violence et à de fausses informations pour bloquer les progrès du pays. La reprise récente, par certains partis politiques, du lancement de gaz lacrymogènes à l'Assemblée et l'attaque haineuse dirigée contre la personnalité de la radiotélévision n'ont pas de place dans une démocratie. De tels actes vont à l'encontre des valeurs démocratiques et menacent la qualité de vie du pays et de toute sa population. Nous félicitons le Président Thaçi, du Kosovo, de ses efforts personnels au service de la réconciliation. La pose d'une couronne à Staro Gracko pour célébrer le souvenir des enfants tués par des criminels animés d'une haine raciale a constitué un geste courageux pour le bien du pays.

D'autre part, nous saluons et encourageons l'importante initiative du Kosovo visant à résoudre le sérieux problème des combattants étrangers, une menace pour nous tous qui appelle une réponse collective. Ce problème souligne la nécessité d'une approche responsable et inclusive des défis sécuritaires, qui soit de nature à intégrer pleinement la région entière, y compris le Kosovo, dans les institutions internationales qui travaillent à améliorer la sécurité de nos peuples. Elles comprennent INTERPOL, au sein duquel coopération et coordination sont possibles sur les problèmes d'importance vitale pour la sécurité nationale de tous les États Membres de l'ONU, au sein duquel des valeurs communes nous rapprochent. Il ne sert les

intérêts de personne, excepté ceux des criminels et des extrémistes, d'empêcher le Kosovo de contribuer le plus pleinement possible à assurer sa sécurité et celle de ses voisins.

Pour terminer, alors que nous nous préparons à la séance annuelle de haut niveau de l'Assemblée générale, nous prenons note des progrès faits par le Kosovo qui cherche à être reconnu et, un jour, à devenir membre de l'ONU. Nous applaudissons le Suriname, qui a récemment reconnu le Kosovo. Nous appelons tous les États Membres à reconnaître le Kosovo et souhaitons la bienvenue au peuple kosovar dans la communauté internationale, alors que le Kosovo lutte pour prendre sa juste place à l'ONU en tant que Membre de plein droit. C'est bon pour le Kosovo, bon pour l'Organisation et bon pour la communauté internationale. Et c'est inévitable.

Mme Nuñez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je voudrais remercier de son exposé M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie. Nous avons aussi prêté une vive attention à la déclaration de Mme Vlora Çitaku.

Premièrement, comme nous l'avons dit dans de précédentes déclarations, l'Uruguay pense que la résolution 1244 (1999) est la base juridique acceptée par la communauté internationale pour résoudre la situation au Kosovo, base qui comporte le plein respect des principes de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie.

Nous sommes heureux d'apprendre que la situation politique au Kosovo s'est quelque peu améliorée, comme indiqué dans le dernier rapport (S/2016/666) en date du Secrétaire général et comme vient de le redire le Représentant spécial, M. Tanin. Toutefois, les conditions de sécurité continuent de poser problème. Des tensions persistent, et il y a eu des attaques et incidents inquiétants, y compris ceux qui ont touché les communautés minoritaires, des Serbes du Kosovo pour la majorité d'entre eux. L'Uruguay déplore ces incidents tout en dénonçant avec force l'emploi de la violence, et encourage tous les efforts visant à trouver une forme de dialogue ouvert et pacifique qui permette de progresser dans le règlement des difficultés auxquelles se heurte le Kosovo.

Nous jugeons par ailleurs décourageante l'absence de progrès notables dans la mise en œuvre concrète des accords conclus dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Priština facilité par l'Union européenne. Nous exhortons donc les parties à intensifier le dialogue afin de pouvoir parvenir à des compromis et à suivre la voie de la stabilité et du développement.

L'Uruguay accorde une très grande importance au respect total des droits de l'homme. Nous savons que, s'agissant du Kosovo, il est absolument essentiel de poursuivre le travail réalisé sur la question des personnes portées disparues durant le conflit passé. Nous nous félicitons en particulier de la tenue de la réunion de travail du Groupe de travail mixte sur la recherche des personnes portées disparues, à laquelle a participé la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et dans le cadre de laquelle Belgrade et Priština ont convenu d'accroître les échanges d'informations sur des cas concrets. Nous considérons que ces mesures, en plus de donner une consolation aux familles des personnes portées disparues et de guérir les blessures du passé, sont des actes de justice qui permettent de promouvoir la réconciliation.

Mon pays est également préoccupé par la situation des personnes déplacées. D'après les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, fin juin 2016, le nombre total de personnes déplacées vivant au Kosovo s'établissait à 16 714. À cet égard, nous notons avec satisfaction que les autorités de la province du Kosovo ont approuvé un document de réflexion sur la réglementation concernant les personnes déplacées et l'adoption de solutions à long terme. Ce document souligne la nécessité de mettre en place des fondements juridiques propres à engager la responsabilité des autorités et à établir des mécanismes institutionnels à même de faciliter le retour des familles et des personnes déplacées dans des conditions sûres et durables.

Les flux de migrants qui traversent la région pour se rendre dans les pays de l'Union européenne sont un autre aspect important mis en avant par le rapport du Secrétaire général. Sur cette question, nous considérons que la coopération régionale, axée sur une approche fondée sur les droits de l'homme, est essentielle.

Pour terminer, je voudrais dire à nouveau que l'Uruguay apprécie à sa juste valeur le rôle joué par la MINUK pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme. Nous reconnaissons aussi le rôle important de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de la Force de paix au

Kosovo et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo. Nous soulignons enfin la contribution majeure des organismes des Nations Unies présents sur le terrain.

M. Seck (Sénégal) : Je tiens tout d'abord à féliciter l'Ambassadeur Zahir Tanin, Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour son exposé. Je voudrais également remercier son S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, ainsi que Mme Vlora Çitaku, Ambassadrice de la République du Kosovo, pour leurs présentations.

Ma délégation se réjouit de ce que, malgré les quelques tensions qui demeurent, on observe une amélioration de la situation politique au Kosovo, marquée par une nette diminution des manifestations et des actes violents ainsi que par la tenue des élections législatives, qui se sont déroulées sans incident majeur. De plus, nous saluons l'attachement réaffirmé du nouveau Président ainsi que du nouveau Premier Ministre au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Priština, tel qu'engagé sous l'égide de l'Union européenne, ainsi que leur attachement à la mise en œuvre intégrale des accords déjà conclus, en particulier celui relatif à la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo.

Le Sénégal, tout en regrettant l'absence de progrès notés depuis la dernière réunion tenue à Bruxelles, voudrait cependant encourager la dynamique d'amélioration de la situation politique dont j'ai tantôt parlé et tient à inviter les acteurs politiques du Kosovo à œuvrer au maintien d'un climat politique apaisé, climat dont dépend largement la qualité du dialogue entre Priština et Belgrade. Ma délégation exhorte d'ailleurs ces deux parties à poursuivre et à élever ce dialogue à un très haut niveau, toujours, bien sûr, sous les auspices de l'Union européenne, et encourage les pays partenaires qui ont de l'influence à continuer d'en user pour accompagner ces pourparlers. De plus, ma délégation se félicite des progrès accomplis dans l'intégration des juges, des procureurs et du personnel d'appui du système judiciaire serbe à celui du Kosovo, en application de l'accord pertinent conclu entre Belgrade et Priština.

Un autre motif de satisfaction pour mon pays est le respect, en tout cas selon la Commission européenne, par le Kosovo, des prescriptions relatives à la mise en œuvre de la libéralisation du régime des visas, d'où la proposition de la suppression de l'obligation de visa pour la population du Kosovo, étant entendu que, au jour de l'adoption de cette proposition, le Kosovo aurait ratifié l'accord sur le tracé territorial avec le Monténégro et obtenu de meilleurs résultats en matière de lutte contre la criminalité organisée et la corruption. Enfin, ma délégation voudrait se réjouir des efforts accomplis par le Gouvernement du Kosovo en matière de promotion de l'état de droit ainsi que son intention de créer un groupe de coordination entre les ministères et les institutions pertinentes dans ce domaine.

C'est pour cette raison que la prorogation du mandat de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) jusqu'au 14 juin 2018 nous semble salutaire en ce qu'elle contribuera sans doute au renforcement des acquis en matière d'état de droit et de droits de l'homme. De plus, nous nous félicitons des activités de la MINUK en matière de promotion de la réconciliation, de la justice transitionnelle, des droits de l'homme et de l'appui au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Priština.

En plus d'encourager la poursuite du dialogue, le Sénégal voudrait exhorter tous les acteurs à poser d'autres jalons allant dans le sens de l'apaisement et du développement, notamment en favorisant la mise en œuvre des accords du 25 août 2015 dans le nord du Kosovo. C'est pourquoi nous réitérons notre soutien sans réserve au programme conjoint Union européenne/ONU visant à renforcer la confiance au niveau des communautés par la protection du patrimoine culturel. C'est ainsi que nous préconisons le renforcement de la coopération portant sur l'échange d'informations pour la résolution de l'équation des personnes portées disparues.

Pour terminer, ma délégation souhaite rendre à nouveau un hommage mérité à M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, pour sa conduite avisée de la MINUK, et relever, pour s'en féliciter, les apports positifs de la Force de paix au Kosovo, d'EULEX, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et, bien entendu, de l'Union européenne, tous acteurs résolument impliqués en faveur de la paix et du progrès au Kosovo.

M. Aboulwafa (Égypte) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé exhaustif. Nous l'assurons une nouvelle fois de l'appui sans réserve de l'Égypte à ses efforts. Je souhaite également la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre de la Serbie, ainsi qu'à Mme Vlora Çitaku, et les remercie de leurs déclarations.

L’Égypte réaffirme l’importance de faire fond sur l’engagement total, exprimé par les hauts responsables des deux camps, à appliquer intégralement les accords conclus entre eux. Il s’agit également de déployer tous les efforts possibles pour aboutir à un règlement pacifique et complet de toutes les questions en suspens entre Belgrade et Priština, à travers un dialogue et des négociations sérieuses fondés sur les principes de bonne volonté et de respect mutuel entre les deux parties, dans le cadre des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que de toutes les résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 1244 (1999). Ce résultat ne pourra être atteint que grâce à la création d’un environnement régional favorable et à la reprise du dialogue politique sous l’égide de l’Union européenne.

Nous réaffirmons également qu’il importe de poursuivre la mise en œuvre de l’accord conclu en août 2015 et de toutes ses dispositions, et de saisir l’occasion de parvenir à un règlement définitif, lequel pourrait ouvrir la voie au développement économique et à la prospérité de tous les peuples de cette région. Par ailleurs, nous accueillons favorablement la ratification, il y a quelques mois, de l’accord de siège signé avec les Pays-Bas, qui accueilleront les Chambres spéciales chargées d’enquêter sur les allégations de crimes de guerre. Nous espérons que cette étape permettra de jeter les bases de l’état de droit, de l’établissement des responsabilités et de la justice, bases qui seront propices à une réconciliation pleine et entière. Nous appelons à apporter tout l’appui nécessaire pour permettre aux travaux des Chambres spéciales d’être couronnés de succès, et nous espérons qu’elles pourront commencer à mettre en place les mécanismes idoines aussi rapidement que possible.

Nous souhaitons également que soient renforcés les efforts déployés par les autorités du Kosovo sur les volets suivants : le retour volontaire des personnes déplacées, la protection du patrimoine culturel et religieux, l’intensification des efforts de réconciliation et d’égalité, la non-discrimination à tous les niveaux de la société, la protection des droits des minorités et le renforcement de l’état de droit. Il faut également apporter un appui aux autorités du Kosovo pour qu’elles puissent relever les défis posés par l’immigration et la propagation de l’extrémisme et de la violence. Nous appuyons en ce sens la stratégie quinquennale annoncée par les autorités kosovares pour lutter contre l’extrémisme. Nous espérons que l’élection présidentielle récente pourra servir de point de départ à un processus politique interne complet.

L’Égypte appuie les efforts déployés par la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et par le Représentant spécial. Nous tenons également à souligner qu’il importe de renforcer la coordination entre la MINUK, l’Union européenne et l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, afin de mettre en œuvre toutes les dispositions de la résolution 1244 (1999).

M. Méndez Graterol (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, l’Ambassadeur Zahir Tanin, pour son exposé, et remercions également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, pour sa déclaration. Nous saluons également la présence de Mme Vlora Çitaku.

La République bolivarienne du Venezuela rappelle que le strict respect du droit international – ancré dans les principes de la non-ingérence, du respect de la souveraineté, de l’intégrité territoriale, de l’unité et de l’indépendance politique des États, et du règlement pacifique des différends – est un élément fondamental du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Favorable à un règlement pacifique de la question du Kosovo, notre pays considère que la résolution 1244 (1999) reste le fondement juridique international en vigueur pour parvenir à un règlement politique couronné de succès, dans l’intérêt de la paix. À cet égard, nous appelons à garantir la souveraineté et l’intégrité territoriale de la Serbie.

De même, nous réaffirmons notre appui à la mise en œuvre du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, en date du 19 avril 2013. Dans ce contexte, l’appui fourni par les Nations Unies reste indispensable au Kosovo, en particulier par le biais de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), afin de promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l’homme, activités qui ont été complétées par la Force de paix au Kosovo (KFOR) et la Mission État de droit menée par l’Union européenne (EULEX). Nous souhaitons rappeler que la MINUK, la KFOR et EULEX, sur la base de leurs mandats respectifs, doivent continuer de jouer un rôle proactif, équilibré, impartial et complémentaire du dialogue direct, dans la perspective de promouvoir un règlement durable et mutuellement acceptable de la question du Kosovo.

Notre pays considère que le dialogue et les négociations entre la Serbie et les autorités locales de la province du Kosovo doivent se poursuivre afin que les

parties puissent parvenir à un règlement mutuellement acceptable de cette question. Nous déplorons qu’à ce jour, aucun progrès significatif n’ait été enregistré dans ce processus, et nous invitons donc à intensifier les efforts visant à renverser cette tendance. L’établissement de l’association/communauté de municipalités à majorité serbe dans le nord du Kosovo, entre autres aspects, revêt une importance particulière. C’est pourquoi nous encourageons les autorités de la province à coopérer pour atteindre cet objectif, ainsi que cela avait été convenu au plus haut niveau à Bruxelles. De la même manière, nous estimons qu’il convient d’appuyer le processus de retour volontaire dans leurs foyers au Kosovo des Serbes qui avaient été déplacés, dans le strict respect des accords de Bruxelles de 2013.

Nous considérons nécessaire de promouvoir le plein respect des droits de l’homme des personnes déplacées et des minorités, en particulier dans leurs régions d’origine, afin que ces citoyens puissent jouir pleinement de ces droits, sans être en butte à des discriminations. Toutefois, nous sommes préoccupés de voir que se poursuivent les incidents à l’encontre de citoyens serbes du Kosovo dans certaines régions. À cet égard, nous exhortons une nouvelle fois à prendre les mesures qui s’imposent pour remédier à cette situation et éviter les persécutions et le harcèlement pour motifs ethniques ou religieux. Par ailleurs, le processus de réconciliation exige que le Groupe de travail mixte sur la recherche des personnes portées disparues poursuive ses travaux, afin de faire toute la lumière sur le sort des personnes ayant disparu durant le conflit. Nous nous félicitons des résultats de la session de travail du mois de juin, au cours de laquelle les parties se sont engagées à accroître les échanges d’informations sur des cas concrets et à organiser plus fréquemment des réunions opérationnelles ad hoc. S’agissant du patrimoine culturel et religieux, nous souhaitons rappeler qu’il est nécessaire que les parties travaillent ensemble pour garantir leur protection effective.

Dans le cadre de la lutte contre l’impunité, nous encourageons à poursuivre sur la voie d’efforts et de mesures concrètes susceptibles de renforcer la confiance suscitée par le pouvoir judiciaire et les tribunaux. Nous exhortons donc à intensifier les actions qui permettront l’entrée en vigueur des Chambres spéciales chargées d’enquêter sur les accusations de crimes de guerre et de crimes contre l’humanité qui auraient été commis durant le conflit armé au Kosovo, car cela permettrait de franchir une nouvelle étape du processus de réconciliation entre les parties.

Enfin, nous encourageons une fois encore les parties à redoubler d’efforts pour parvenir à un règlement politique pacifique, juste et durable, conforme au droit international, notamment à la résolution 1244 (1999) et aux accords de Bruxelles en date de 2013.

Mme Schwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité au Premier Vice-Premier Ministre Dačić et à l’Ambassadrice Çitaku aujourd’hui, et je remercie le Représentant spécial Tanin de son exposé.

La Nouvelle-Zélande se félicite des progrès enregistrés dans la situation politique au Kosovo, progrès qu’ont soulignés le rapport du Secrétaire général (S/2016/666) et l’exposé du Représentant spécial, M. Tanin. Nous sommes particulièrement heureux de constater une amélioration des conditions du dialogue politique, après les incidents perturbateurs qui ont eu lieu à l’Assemblée du Kosovo cette année. Nous attendons avec intérêt un avenir politique encore plus stabilisé pour le Kosovo, exempt de violence politique et empreint du respect qui s’impose pour ses institutions gouvernementales démocratiques, ses juges et ses tribunaux.

Dans un contexte où le désenchantement politique semble gagner du terrain, il est particulièrement important de veiller à ce que tout le monde, en particulier les jeunes, se sente concerné par l’avenir du Kosovo. Nous appelons de nouveau à redoubler d’efforts pour normaliser les relations entre le Kosovo et la Serbie. À cet égard, nous espérons que de nouveaux progrès pourront être accomplis dans la mise en œuvre des accords conclus entre les deux parties, notamment dans les secteurs de l’énergie, des télécommunications et concernant la question des municipalités à majorité serbe du Kosovo. Les Kosovars et les Serbes sont voués à être voisins, et ils ont tous intérêt à vouloir la réconciliation et à prendre l’habitude de cohabiter de manière pacifique.

Nous saluons les efforts de l’Union européenne, notamment de la Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, pour faciliter le dialogue entre Belgrade et Priština. Nous jugeons encourageant que les dirigeants européens demeurent résolus à soutenir la réconciliation au Kosovo et la normalisation des relations dans la région. Les efforts de réconciliation doivent être intensifiés et il faut regarder le passé en face afin que la population puisse aller de l’avant main dans la main. C’est pourquoi nous nous

félicitons des progrès intervenus dans la mise en place des Chambres spéciales chargées de juger les affaires mises au jour par l'Équipe spéciale d'enquête de l'Union européenne. Nous espérons que les Chambres seront opérationnelles cette année, avec l'appui de l'Union européenne et, notamment, des Pays-Bas.

Enfin, nous continuons d'être favorables à ce que le Conseil de sécurité envisage d'assouplir le rythme auquel il examine cette question de l'ordre du jour, étant donné les nombreuses questions d'une gravité plus immédiate qu'il doit traiter.

M. Lamek (France) : Je remercie moi aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, pour son exposé et je l'assure une nouvelle fois de notre plein soutien dans l'exercice de ses fonctions. Je remercie aussi le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, et l'Ambassadrice du Kosovo, Mme Vlora Çitaku, pour les interventions qu'ils ont prononcées.

L'avenir du Kosovo et de son intégration régionale ne se joue plus au sein du Conseil, mais bien dans le cadre du dialogue politique mené sous les auspices de l'Union européenne. De nouveaux progrès ont été enregistrés sur ce front ces derniers mois. Je pense notamment au démarrage des travaux sur le pont de Mitrovica. Nous nous en félicitons.

Pour autant, ces progrès ne sont pas suffisants. Nous attendons que l'ensemble des engagements souscrits dans le cadre des accords conclus sous l'égide de l'Union européenne soient mis en œuvre dans les meilleurs délais, y compris s'agissant de la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe. Il s'agit d'un élément clef du dialogue. Nous appelons donc instamment les autorités kosovares et serbes à intensifier leurs efforts afin de produire encore davantage de résultats concrets dans les mois à venir. Il importe notamment que le dialogue au niveau politique puisse reprendre dans les meilleurs délais.

La normalisation des relations entre Belgrade et Priština reste, de manière générale, une condition indispensable pour leurs avancées respectives sur le chemin de l'intégration européenne, qui ont une nouvelle fois été encouragées lors du sommet « Paris – Balkans 2016 » qui s'est tenu le 4 juillet dernier.

La poursuite des efforts engagés pour la consolidation de l'état de droit au Kosovo doit par ailleurs demeurer une priorité. Cela concerne d'abord la lutte contre l'impunité. Nous avons déjà eu l'occasion de saluer la ratification dans les meilleurs délais par le Président kosovar de l'accord de siège signé avec le Gouvernement néerlandais en vue de l'installation des Chambres spéciales à La Haye. Il s'agit d'une avancée déterminante. Nous savons que les autorités kosovares sont mobilisées pour permettre à toutes les composantes de ces chambres spéciales de commencer à fonctionner au plus vite et d'engager des poursuites contre les responsables des crimes dénoncés dans le rapport Marty. Nous les encourageons à poursuivre dans cette voie.

La consolidation de l'état de droit passe également par la lutte contre la radicalisation, sous toutes ses formes. La France salue l'engagement inconditionnel du Kosovo en la matière, sur le plan local comme au sein de la coalition internationale contre Daech. Je saisis en outre cette occasion pour réitérer notre soutien à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, EULEX, qui apporte sa contribution au quotidien en faveur de l'état de droit et de la sécurité au Kosovo et dont le mandat vient d'être reconduit par le Conseil de l'Union européenne.

La France se réjouit également de la relative baisse des tensions enregistrée sur la scène politique intérieure kosovare depuis l'élection présidentielle de février. La construction d'un État indépendant, moderne et démocratique passe en effet par l'instauration d'un dialogue apaisé et responsable entre les différentes composantes du champ politique, dans le respect des dispositions de la Constitution et dans 1e cadre des institutions existantes. La violence, la rhétorique de haine ou encore les perturbations du fonctionnement de l'Assemblée légitimement élue n'ont pas leur place dans la société à laquelle aspire l'écrasante majorité des citoyens du Kosovo. Nous continuerons à les condamner avec la même fermeté, quels qu'en soient les motifs. Nous restons par ailleurs préoccupés par la persistance d'incidents visant les membres de communautés minoritaires ou des sites du patrimoine religieux et culturel.

Il importe que les autorités kosovares continuent à se mobiliser en faveur du dialogue entre les différentes forces politiques ainsi que de l'établissement d'une société apaisée et inclusive. Les réformes mises en œuvre dans le cadre de l'Accord d'association et de stabilisation avec l'Union européenne vont d'ores et déjà dans ce sens. Le Kosovo peut compter sur notre soutien en la matière.

Enfin, la France continue d'apporter son soutien aux efforts menés par les autorités kosovares en faveur

de la reconnaissance internationale de leur État. La participation du Kosovo aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro, couronnée par l'obtention d'une première médaille d'or en judo, constitue à cet égard une étape symbolique importante.

Je voudrais conclure mon intervention en rappelant, une fois encore, notre souhait d'une poursuite du transfert progressif des compétences de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo aux autorités kosovares ainsi que d'une révision du rythme d'examen par le Conseil de la situation au Kosovo, au regard des progrès continus en ce qui concerne la consolidation des institutions kosovares et le dialogue bilatéral entre le Kosovo et la Serbie. Le ton de nos débats paraît en net décalage avec ces évolutions pourtant encourageantes.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : À l'instar des orateurs qui ont pris la parole avant moi, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé, et saluer la présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, et de Mme Vlora Çitaku.

Comme le Conseil le sait, l'Espagne, sans que cela ne modifie en rien sa position de principe, a toujours été disposée à appuyer de manière constructive les mesures et processus qui, pourvu qu'ils restent compatibles avec sa position, sont susceptibles de profiter à l'ensemble de la population vivant sur le territoire du Kosovo. C'est dans ce contexte que l'Espagne a appuyé dès le début le dialogue de haut niveau entre Belgrade et Priština facilité par l'Union européenne, qui, selon nous, doit continuer d'occuper une place centrale et prioritaire. Il est très important que ce dialogue se poursuive, pas seulement sur le plan technique mais aussi et surtout sur le plan politique. Il est indispensable de respecter les accords qui ont été conclus et de continuer à chercher de concert des solutions aux problèmes concrets des habitants du Kosovo.

Nous avons conscience que des circonstances telles que les différents cycles électoraux respectifs expliquent l'absence de réunions de haut niveau dans le cadre de ce dialogue ces derniers mois. Mais maintenant que ces événements sont derrière nous, il est temps de reprendre le dialogue avec une énergie, un engagement et une volonté politique renouvelés. Nous savons aussi que le dialogue ne satisfait à 100 % aucune des deux parties. C'est naturel étant donné que le processus est toujours en cours. Toutefois les progrès accomplis depuis que le processus a débuté en avril 2013 sont indéniables, que ce soit sur le plan politique ou dans l'intérêt direct et concret de la population. Ils suffisent à eux seuls à justifier que les parties renouvellent sans réserve et en toute sincérité leur attachement au processus.

De la même façon, et pour le même motif, il faut aborder vaillamment, avec la volonté politique requise, la mise en œuvre des engagements pris à ce jour. À cet égard, l'Espagne considère toujours comme un aspect essentiel et une priorité la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo. Il s'agit non seulement d'un engagement contracté par les parties, mais d'une étape indispensable pour progresser vers la réconciliation entre les différentes communautés du Kosovo, question essentielle qui, malheureusement, est encore en souffrance.

Je souhaite dire une fois encore que l'Espagne appuie pleinement la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et le Représentant spécial du Secrétaire général. Mon pays est pleinement conscient de l'importance du rôle que la Mission reste appelée à jouer à l'heure actuelle au Kosovo. Nous applaudissons, concrètement, à la priorité qu'accorde le Représentant spécial, M. Tanin, à la réconciliation, à l'amélioration de la cohabitation entre les communautés et à la promotion et au respect des droits de l'homme, entre autres. Ce sont toutes là des questions absolument essentielles si nous voulons réellement surmonter de façon définitive la situation qui a été à l'origine du conflit au Kosovo.

À cette fin, et comme c'est le cas dans toute société qui se définit comme démocratique, le rôle des dirigeants et des représentants politiques est essentiel. Ils ont une responsabilité qui va au-delà de la gestion des affaires publiques; ils doivent être un exemple de coexistence. Nous prenons note des éléments positifs soulignés par le Représentant spécial et qui sont consignés dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/666), concernant une certaine amélioration du climat dans lequel se déroule la vie politique à Priština. Toutefois, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous encourageons tous les acteurs politiques à renoncer définitivement à toute rhétorique incendiaire et à tout appui aux actions violentes et illégales, à les combattre avec les armes du droit et à montrer un exemple de responsabilité dans les fonctions de la chose publique.

De même il nous revient, au sein du Conseil de sécurité, de faire ce qu'il convient. Les exposés présentés dans ces débats périodiques doivent toujours

reposer sur un esprit constructif allant dans le sens de la réconciliation définitive que nous souhaitons tous. L'objectif de la résolution 1244 (1999) du Conseil n'est pas différent. D'où l'importance de ces débats et d'où, également, l'importance de leur tenue régulière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en qualité de représentant de la Malaisie.

Ma délégation souhaite de nouveau la bienvenue à New York au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et à Madame l'Ambassadrice Vlora Çitaku, qu'elle remercie de leurs déclarations. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé.

La Malaisie félicite la Serbie de la formation de son nouveau gouvernement suite aux récentes élections générales, et S. E. M. Dačić, en particulier, de sa reconduction dans ses fonctions. Nous félicitons également le Kosovo de sa participation aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro et de la médaille d'or qu'il a remportée dans cette toute première participation, mémorable, aux Jeux.

La Malaisie trouve encourageants les progrès enregistrés dans la situation politique et économique au Kosovo. L'économie semble lentement se relever, suite à la mise en œuvre de mesures de réforme par le Gouvernement kosovar. Nous appelons les dirigeants kosovars à poursuivre sans faille la mise en œuvre des réformes socioéconomiques, en particulier pour combattre le problème du chômage. Ces réformes sont tout particulièrement importantes au regard du désir du Kosovo d'intégrer l'Union européenne, en vue de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité au Kosovo et dans la région.

Sur le plan politique, la Malaisie a pris note dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/666) d'une réduction notable du nombre des manifestations violentes des différentes parties au Kosovo. Ces manifestations avaient figuré de manière saillante dans les rapports précédents du Secrétaire général. Nous nous félicitons également des progrès réalisés en ce qui concerne l'incorporation au système kosovar des juges, des procureurs et du personnel d'appui issus du système judiciaire serbe, dans le cadre de l'Accord de Bruxelles en 15 points conclu en 2013.

Nous exhortons les deux parties à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les engagements en souffrance contractés dans le cadre de l'Accord de Bruxelles, par des échanges constructifs faits dans un esprit de dialogue et de coopération. Nous souhaitons en particulier voir de nouveaux progrès au niveau de la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, du secteur énergétique et des télécommunications, ainsi que de l'ouverture du pont de Mitrovica.

La Malaisie salue les efforts que fait en permanence le Gouvernement kosovar pour combattre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation. S'agissant des derniers événements survenus au cours de la période à l'examen, nous nous félicitons de l'adoption par l'Assemblée du Kosovo de la loi relative à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. En ce qui concerne les Chambres spéciales du Kosovo, basées aux Pays-Bas, nous notons que la cour n'a pas encore commencé ses travaux, dans l'attente de l'aval du Parlement néerlandais.

La Malaisie estime valide l'appel fait en faveur d'une réduction de la fréquence des séances du Conseil sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous concordons avec l'idée que la situation au Kosovo ne mérite pas le degré actuel d'attention qu'elle reçoit de la part du Conseil. Nous sommes également préoccupés par les échanges peu profitables auxquels nous assistons souvent dans la salle du Conseil concernant la question du Kosovo, qui vont à l'encontre du nécessaire esprit de réconciliation, de dialogue constructif et de normalisation des relations.

Enfin, je me joins à mes autres collègues pour réaffirmer notre soutien à la MINUK, qui continue de jouer un rôle clef en faveur du renforcement de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits de l'homme au Kosovo. Nous saluons également l'impulsion donnée par le Représentant spécial du Secrétaire général et le rôle important que jouent la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et la Force de paix au Kosovo afin d'assurer la paix, la sécurité et la primauté du droit au Kosovo.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

La séance est levée à 12 h 25.